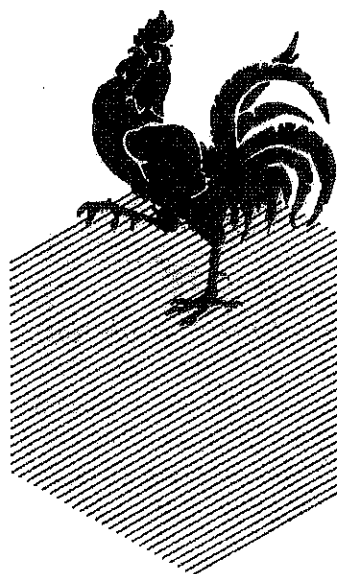


Wallonie- FRANCE

Bimestriel, nov. /déc. 2004
N° 57 - 2 €

Expression libre, démocratique
et pluraliste

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- L'heure du choix approche
/ A. Patris, p. 2
- Le français hors les murs
/ A. Patris, p. 3
- Solidarité française
/ M. De Middeleer, pp. 4-6
- Une catastrophe culturelle annoncée/
A. M. Campogrande, p. 7
- Le Cern a 50 ans, p. 7
- Le français, une aventure, un
avenir!, p. 8
- Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, pp. 9-10
- Questions sur l'Europe
/ M. Philippe, pp. 10-11
- "On risque le carton rouge"
/ P. Mélot, pp. 11-13
- Montée au "front" / J. Rogissart,
pp. 14-16
- Des goûts et des couleurs
/ G. Davoise, p. 16
- Parlementaires wallons, secouez-
vous / Chantecler, p. 17
- Nous avons lu / B. Coune, p. 17
- On nous écrit, p. 18
- Ils ont dit / P. Durieux, p. 20
- Glané sur la RTBF,
/ A. Lauent, pp. 21-22
- Échos de Flandre
/ J. Goffin, pp. 22-24
- Épinglé dans la presse
/ J. Liénard, B. Coune,
M. De Middeleer, pp. 24-27

Les articles n'engagent que leurs au-
teurs



L'HEURE DU CHOIX APPROCHE**“La France, par exemple”**

L'atmosphère politique est électrique.

En jeu, le sort de l'État belge.

Fait rare et significatif, la chaîne des journeaux catholiques wallons vient de solliciter l'avis de ses lecteurs sur la question. Pendant une semaine.

Position de *Vers l'Avenir*: “Pas demandeurs d'une scission, les Wallons feraient face et se bâtiraient un nouvel avenir, seuls ou dans un État indépendant ou alliés à un autre partenaire, la France par exemple”.

Le ton est neuf et la peur du choix visible. Quel autre partenaire de choix serait donc sur les rangs?

Et puisqu'on en est à évoquer une possibilité d'alliance, y a-t-il une identité wallonne qui la rendrait plausible? Une lecture attentive de la toute récente *Histoire de Wallonie*, remarquable par le nombre et la qualité de ses auteurs, aux éditions Privat de Toulouse, nous laisse sur notre faim.

Le poids du passé est là. Au Congrès de Vienne, des puissances étrangères ont disposé du sort, non d'une Wallonie inexistante à l'époque, mais des Wallons.

Pour la première fois depuis un millénaire, ceux-ci vont avoir leur destinée entre leurs mains. Ils ne peuvent se rallier, sous l'une ou l'autre forme, qu'à la grande famille “gauloise”.

André PATRIS

L'agenda chargé de M. Robert Collignon, Président sortant du Parlement wallon, l'a empêché de nous accorder, en temps voulu, l'interview promise pour ce numéro. Elle paraîtra dans notre livraison de janvier 2005. Que nos lecteurs veuillent bien nous excuser de ce retard.

Français hors les murs

André PATRIS, directeur honoraire de la Maison de la Francité

Les mentalités évoluent. Il n'y a pas si longtemps qu'il eût été incongru de s'interroger sur le maintien de la Belgique, cette "fabrication anglaise", ainsi dénommée dans un dossier pédagogique constitué au tournant du siècle, à l'initiative de la Présidence du Gouvernement wallon.

Cessons d'évoquer Jules César pour donner à un État fictif des gages d'ancienneté décrétés par Henri Pirenne et tenons-nous en aux raisons invoquées par le comte de Fiquelmont dans son ouvrage édité en 1853, *Lord Palmerston, l'Angleterre et le continent*.

Cette Angleterre ne voulait pas plus d'un contrôle du delta des trois fleuves (Escaut, Meuse, Rhin) par la Hollande, puissance coloniale, que par la France de Napoléon. La Belgique servait ses intérêts et la France fit le même calcul. Le petit royaume allait devenir une pièce maîtresse dans le dispositif défensif d'une Entente cordiale qui fonctionna en 1914 et en 1940.

A présent, renversement de la situation dont tous se félicitent.

A l'Ouest, aurait pu dire Erich Maria Remarque, il y a du nouveau. Fondamental. L'Union européenne est née et se développe. Le spectre de la guerre s'éloigne de nos contrées. Alors, à quoi bon le maintien d'une Belgique artificielle, sans consistance nationale, qui n'aura été qu'un pion

sur un échiquier? Et les Wallons, mesurent-ils la chance qui leur est enfin offerte de se prononcer sur leur sort pour la première fois dans l'Histoire?

Rarement une population de langue française aura été jusqu'ici aussi démunie de repères pour étudier son identité...

L'infantilisation des Wallons ne souffre guère d'exceptions, et résulte de la centralisation qui fut longtemps la règle.

La presse d'opinion, florissante en Flandre, a disparu dans le Sud. Les cerveaux de la radio et de la télévision à Bruxelles, choisis par les partis, sont d'une orthodoxie qui confine à la perfection. Jamais aucun ne s'est avisé d'évoquer l'avenir des relations entre la Wallonie et la France avec leurs interlocuteurs. Les fêtes de Wallonie offraient une occasion d'aborder le sujet: la bienséance, paraît-il, interdit de s'avancer sur ce terrain. Les manuels d'histoire pour les jeunes font défaut. Que font les universités, leurs recteurs, leurs professeurs pour stimuler la curiosité des étudiants, encourager les recherches soit sur l'avenir, soit sur le passé? Actons la publication d'une *Histoire de la Wallonie*, trop récente pour que nous en ayons eu connaissance, par seize spécialistes de nos trois universités. Indice d'un éveil aux problèmes d'une identité qui pourrait, vu les circonstances, mettre en cause, le cadre belge? On s'en réjouirait

d'autant plus que quelques caciques socialistes commencent à flirter avec l'idée de nation.

Nation, oui. Mais laquelle?

Visiblement, la réponse est loin d'être mûre. Les Wallons ont, pour compagnons de route, les Bruxellois francophones au début d'une démarche qui ne doit pas perturber le fonctionnement des institutions de l'Union européenne.

Quoi qu'il en soit, pointons la déclaration faite par Jean-Claude Van Cauwenberghe lorsqu'il a reçu à l'ambassade de France les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur: *"J'ai deux patries, une charnelle, la Wallonie, et une spirituelle, la France, dans un sentiment qui confine à l'identité..."*

Le flou de la formulation est, à n'en pas douter, intentionnel de la part d'un ministre-président de région, qui n'est pas rattachiste. Il est clair, toutefois, que Van Cau n'a pas (ou plus) la Belgique pour patrie. Et qui dit patrie, à la manière de Van Cau, n'est pas loin d'accepter, pour la définition du Wallon, celle de Français hors les murs, qui fait le titre de cet article...

Si cette interprétation est la bonne, la Wallonie politique pourrait sortir de sa torpeur et le Parlement de Namur émerger de l'ombre.



Solidarité française; apartheid flamand

Marc DE MIDDELEER, docteur en droit, UCL

Incontournable actualité! Le round institutionnel va reprendre en force. Le vice congénital du royaume, devenu polycéphale, se révèle: L'État belge, cet "enfant hybride" de la diplomatie anglaise et des élites censitaires francophones du XIXe siècle ne satisfait ni sa composante nationale flamande, ni sa composante française.

Écartons de la réflexion l'imagerie d'Épinal, le décor "Palais royal" pour midinettes, les faux-semblants, les compromissions pour raisons d'affaires, les compromis jamais satisfaisants.

Il ne suffit manifestement plus de gouverner par incantations répétées à l'introuvable "unité" belge, de préférer la chimère à la réalité politique, de voir... sans vouloir voir. N'a-t-on pas entendu à Namur comme à Bruxelles: "On fera **tout** pour éviter l'accident et toute crise du pays". Précédé du coup de gueule bravache qui en appelle au "front des francophones" et à l'esprit de résistance, aussitôt suivi de l'exhortation au marchandage et aux concessions!

Ein Volk, eine Sprache, ein Reich

Nous voici affrontés au nationalisme flamand pur jus, revigoré par la *vox populi* et un *Vlaams Blok* qui cacarole en tête des sondages. *Ein Volk, eine Sprache, ein Reich*, l'objectif mobilise tous les partis et toutes les couches du peuple flamand (jusqu'à prendre des mesures caricaturales contre l'usage du français en matière professionnelle à la périphérie de Bruxelles et à l'aéroport dit national).

Du côté wallon et bruxellois, on trouve le "Belge", le "francophone" affaibli par son accoutumance aux vieux sédatifs labelisés "L'union fait la force" et "L'unité dans la diversité". En total déphasage par rapport à l'idéologie flamande contemporaine.

Concrètement, la désintégration belge, lente d'abord, va *crescendo*.

L'an 2005 ouvrira la phase finale de la dissipation de la Belgique par parthénogenèse. Encore faut-il préparer pour la Wallonie un statut existentiel qui soit viable dans la durée sans appauvrissement! M. Elio Di Rupo, considéré comme le "Régent de Belgique" par le périodique flamand *Knack*, devra s'écarter de toute tentation de s'enfoncer dans un régime "collaborationniste" belgo-flamand. "Toute histoire d'oiseau s'achève par un chat," lui rappellerait Victor Hugo.

Après les affaires hautement emblématiques de la fracture: de la question royale (1950), au *Walen buiten* de l'Université de Louvain (1968), voici le très révélateur conflit DHL à Zaventem (prétendument Aéroport Bruxelles-National).

Mark Eyskens, ancien Premier ministre, relève à ce propos (*Knack*, 29/09/04): "En Belgique, on ne peut plus avoir de politique aéroportuaire nationale... L'article 1 de la loi fondamentale dit : La Belgique est un État fédéral. Mais c'est un pieux mensonge. La Belgique n'est pas du tout un État fédéral, c'est un État hybride (ndlr: on retrouve le vice caché de sa naissance). En partie unitaire, en partie fédérale, en partie confédérale avec beaucoup de compétences nébuleuses et contradictoire attribuées aux différents niveaux. Et si on a, en plus, des gouvernements asymétriques, on se trouve administrativement dans le pétrin. Dans les vrais États fédéraux comme l'Allemagne, des gouvernements asymétriques sont possibles parce que subsistent des partis nationaux et la règle "Bundesrecht bricht Landesrecht" y prévaut. En Belgique, il n'y a pas de partis nationaux (ndlr: logique puisque création binationale) et pas de hiérarchie des normes et des lois... La Belgique est balkanisée, et cela ne peut aller plus loin. Les pères démocrates-chrétiens (flamands bien entendu!) des réformes de l'État, mon père, W. Martens et J.-L. Dehaene étaient partisans d'un fédéralisme de coopération. Fédérer signifie unir, lier. Mais cela apparaît être un fiasco. Nous n'avons pas un fédéralisme de collaboration mais un fédéralisme de confrontation".

Son père, Gaston Eyskens, artisan de la liquidation de la Belgique unitaire en 1970 dans la ligne tracée par le Mouvement flamand, disait déjà dans une interview à *La Revue générale* en mars 1983: "Je crains que les modifications apportées en 1980 à la Constitution belge ne créent des conflits permanents entre les divers pouvoirs de la Belgique nouvelle".

Ces analyses se vérifient de manière éclatante. On peut prévoir pour bientôt (forum institutionnel oblige) une assemblée à nouveau constituante. A quoi rime la Constitution d'un État qu'on change sans cesse? La question contient la réponse, sans être politologue ou expert en droit public.

Karel De Gucht, bon Flamand devenu le ministre des Affaires étrangères de Belgique, ne proposait-il pas sans rire, le 18 septembre dernier au Premier ministre kosovar, que la Belgique organise un séminaire consacré au fédéralisme, modèle belge, afin d'aider les Albanais et les Serbes du Kosovo à améliorer leurs relations? (*La Libre*, 20.09/04). Humour ou quoi?

Aux "Journées diplomatiques", le nouveau patron des diplomates "belges" plaide très logiquement

>>>

pour que soit reconnu le droit à la Flandre et à la Wallonie d'émettre des votes divergents au Conseil de l'UE, comme la Slovaquie et la Tchéquie, conformément aux dispositions de la Constitution belge, étendant intégralement dans l'ordre international les compétences exclusives reconnues aux Communautés et aux Régions, en ce compris la conclusion des Traités.

Dans le cadre de ces compétences-là, déjà larges, l'autorité fédérale belge ne peut plus exercer son *treaty-making power*, situation inconnue en droit fédéral comparé qui accorde généralement à l'autorité fédérale une compétence concurrente.

Suivant la vigoureuse dynamique flamande, on comprend la détermination farouche d'élargir les scissions à pratiquement tous les domaines (excepté une défense nationale devenue humanitaire).

Vanter le modèle belge dans l'enceinte internationale ainsi que l'élargissement, sans réflexion et préparation suffisante, de l'Union européenne constitue un écran de fumée très utile et régulièrement répandu. C'est le parfait cadre-alibi pour les Régions riches (Flandre, Catalogne, Padanie de la Ligue du Nord, etc.) pour se désolidariser de leurs plus proches voisins.

Simuler, dissimuler

On ne peut qu'admirer les capacités machiavéliennes des représentants de la Flandre. Nicolas Machiavel y est bien compris: "*Celui qui a su mieux user du renard est arrivé à meilleure fin. Mais il faut, cette nature, savoir bien la colorer, et être grand simulateur et dissimulateur*" (*Le Prince*).

Remarquons que si la Belgique devait se voir confirmer aujourd'hui son entrée dans la Communauté européenne, elle ne le pourrait pas dès lors qu'elle se refuse à respecter le rapport du Conseil de l'Europe et les conditions de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales imposées à tout nouvel État-membre de l'UE.

L'État belge n'en est plus à une illégalité près – et pour cause! Pourtant, les bien-pensants belgicistes ne s'en effarouchent pas outre mesure, ressentant confusément leur impuissance dans l'action, compte tenu de la pesanteur flamande du royaume.

La stratégie flamande est claire: simuler l'attachement à l'union belge; dissimuler son objectif autonomiste. Sortir de l'État belge sans perdre Bruxelles, vitrine internationale. C'est l'astuce du projet confédéral qu'échafaude la Flandre, toutes forces vives réunies.

Dans *La Libre* (05/10/04), le politologue Jean Beaufays (ULg) l'observe: "*Les politiques flamands travaillent à la construction d'une Nation (elle existe!), voire d'un État. Je ne vois pas d'autre fin-butoir à leurs revendications qu'un système confédéral qui*

implique l'existence d'États. Le confédéralisme implique une séparation à l'amiable et le maintien de quelques éléments communs. Le confédéralisme, c'est bien le rassemblement de deux États indépendants. Cela rend l'État fédéral belge de moins en moins responsable dans les différents domaines".

Il évoque sommairement les pièges pour les Wallons et les Bruxellois (a fortiori si ceux-ci ne font pas front commun): une territorialisation complète enclavant dans la Flandre la région centrale de Bruxelles (I), l'extinction des facilités légalement reconnues aux "minorités" majoritaires de langue française dans sa banlieue, et, surtout, la baisse du niveau de vie des Wallons censés vivre seuls, repliés sur leur région coupée de Bruxelles. (voir l'apologie de l'Europe des Régions de José Happart).

Prise de conscience et premiers pas

Le retour à une Belgique unitaire ou authentiquement fédérale est bien sûr illusoire. Il demanderait une identité socioculturelle commune des partis et politiques "belges" donnant la prééminence aux projets établis en commun, à la solidarité suprarégionale et à l'égalité citoyenne. On peut se réjouir de faire aujourd'hui un double constat:

1. L'émergence d'une prise de conscience en Belgique française de la nature et de l'intensité du nationalisme flamand et, dans ce contexte, de la "Bataille de Bruxelles et de sa banlieue". Le dispositif flamin-gant et sa 5e colonne officiellement imposée à Bruxelles sont prêts au combat. Le conflit est annoncé haut et fort. Il est crucial et inévitable.

2. Le premier pas osé par la Région wallonne et la Communauté française en vue de leur rapprochement et de l'approfondissement de leur coopération avec la France. Première étape franchie: la conclusion des Traités.

Phénomène symptomatique: la langue de bois dans la littérature et les médias de langue française en est venue à appeler un chat un chat. Relevons au gré des lectures: *L'ombre du divorce belge*, *La désintégration belge*, *Le mal belge*, *La boîte de Pandore est ouverte*, *Le compte à rebours*, *La bombe à retardement*, *Belgique, terre de bouffonnerie*, *Jamais aussi près d'un démantèlement significatif et irréversible de l'État belge*, etc. Il n'y a plus une semaine sans analyses et commentaires de ce genre franc et lucide, de juristes, politologues, sociologues et chroniqueurs politiques. Trop rares restent cependant les responsables wallons et bruxellois à en tirer les conclusions appropriées

On relève néanmoins dans le discours politique des partis traditionnels wallons et bruxellois un glissement sémantique significatif, en appelant non plus simplement à la constitution du "front francophone", mais à la création d'une "Nation francophone" ou >>>

d'un État "Wallonie-Bruxelles". C'est tout nouveau mais cela exige dès à présent une réflexion et une préparation approfondie en vue de dépasser les simples discours qui ont perdu leur crédibilité.

Les Flamands mènent précisément le combat institutionnel pour accroître leurs pouvoirs et leurs moyens budgétaires et financiers en tous domaines et prendre ainsi des avantages comparatifs attirant investisseurs, chercheurs et emplois productifs sur leur territoire national. Feu l'historien Léopold Genicot (UCL) le disait avec justesse en 1984: *"La majorité flamande unie fait désormais la loi dans tous les domaines. Attendre de cette majorité qu'elle prenne en compte les intérêts de la minorité autant que les siens? C'est a priori irréaliste et, à l'expérience, erroné. Les Flamands poursuivent leurs objectifs. Qui leur en ferait grief? S'accommoder de leur domination comme d'un moindre mal? Un moindre mal est un mal et on ne fonde pas une politique sur pareille base. A-t-on d'ailleurs jamais démontré qu'il s'agit d'un moindre mal? Des gens l'affirment par routine, insouciance, intérêt, peur. Ont-ils prouvé que la Wallonie a, ces dernières décennies, tiré avantage de son intégration dans l'État belge? Que de faits les démentent au contraire!"*

Aujourd'hui, – fait socio-économique, déterminant – à peine 28% des grands patrons belges sont francophones, ce qui induit la flamandisation contestable

des personnels d'encadrement. Belles perspectives d'avenir dans la structure belgo-flamande!

La France a honoré le ministre-président de Wallonie du titre de commandeur de la Légion d'honneur, marquant en cela les mérites du *Traité de coopération élargie* signé le 10 mai 2004 entre la Région wallonne et la RF. Il reste à lui donner corps et âme.

A l'ambassade de France, le 9 septembre, on retrouvait mal, dans ce nouveau commandeur, le M. "Jamais-la-France" de son récent livre lorsqu'il avoue avoir *"deux patries"*, la Wallonie et... la France! Sauf improbable dédoublement de la personnalité, il comprendra par la force des choses les enseignements prémonitoires de L. Genicot, confirmés par les analyses universitaires de notre époque. L'Histoire n'est jamais figée.

Régis Debray: *"Pour avoir une identité, mieux vaut avoir un territoire et pour avoir un territoire à soi, mieux vaut traiter le voisin en adversaire"*.

En conséquence, la Flandre a conçu et veut bétonner son "Mur de l'apartheid" autour de Bruxelles aux fins de purification flamande, et développer les implantations flamandes dans Bruxelles. Au cœur de l'Europe, la menace concerne le rayonnement français en général et les débouchés wallons. Puisse une Légion – plus que – d'honneur contribuer sans retard à abattre définitivement cette très réelle menace. La question a une portée internationale.

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Un fonds commun de répliques, de propos mis dans la bouche de leurs personnages par de grands auteurs nous unit d'un bout à l'autre de la francophonie. Devenus proverbes, dictons, maximes, ils nous trottent dans la tête et constituent une part de notre identité. A qui devons-nous les citations suivantes?

1. Les affaires sont les affaires.

- A. Théodore Barrière et Ernest Capendu (*Les faux bonshommes*)
- B. Eugène Labiche (*Le voyage de M. Perrichon*)
- C. Georges Feydeau (*L'hôtel du libre-échange*)

2. Si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère ira à toi.

- A. Alexandre Dumas (*Les trois mousquetaires*)
- B. Paul Féval (*Le bossu*)
- C. Théophile Gautier (*le Capitaine Fracasse*)

3. On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

- A. François de la Rochefoucauld (*Réflexions ou sentences et maximes morales*)
- B. Pierre Caron de Beaumarchais (*Le mariage de Figaro*)
- C. Jean de La Fontaine (*Le lion et le rat*)

4. Chacun son métier et les vaches seront bien gardées.

- A. Georges de Buffon (*Histoire naturelle*)
- B. Jean-Pierre de Florian (*Le vacher et le garde-chasse*)
- C. Jules Renard (*Histoires naturelles*)

5. Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse?

- A. Alfred de Musset (*la coupe et les lèvres*)
- B. François Rabelais (*Pantagruel*)
- C. Molière (*Dom Juan*)

Une catastrophe culturelle annoncée

Anna Maria CAMPOGRANDE, fonctionnaire européenne (*)

L'environnement linguistique et culturel mondial, et surtout celui de l'Europe en marche, souffre, depuis un certain temps, d'une pollution de plus en plus inquiétante, celle de la langue unique qui véhicule la pensée unique de la globalisation. Or, si l'hégémonie d'une seule langue et d'une seule culture constitue un problème pour les pays du monde entier, pour l'Europe, confrontée aux problématiques d'un processus d'intégration avancé, constitue une véritable catastrophe. Ce fait est, en réalité, de nature à placer dans le berceau de l'Europe réunifiée le germe de la discorde et du conflit et d'en entraîner, à terme, la balkanisation.

Le succès du processus de colonisation en cours au sein des institutions européennes et au niveau de certains décideurs politiques, et même médiatiques, ne doit pas être considéré comme un acquis. Au stade où l'on en est, il s'agit de quelque chose qui se passe à un niveau éloigné du ci-

toyen européen et qui ne le touche pas encore directement. Un citoyen que, par ailleurs, le bien-être matériel rend conformiste et confiant, et qui est loin d'imaginer que, au sein de l'Europe unie et réconciliée, sa langue, sa culture et son identité sont menacées. A ce stade, la seule conséquence immédiate consiste en une fracture entre le citoyen et l'Europe, une indifférence, un éloignement qui peut se transformer en hostilité déclarée dès que le citoyen se trouvera confronté aux dégâts de l'unilinguisme et de la pensée unique.

Dans ce contexte, l'Europe en marche a besoin de mettre en place, d'urgence, une stratégie pour la sauvegarde de sa diversité linguistique et culturelle. Les éléments à retenir sont multiples mais peuvent se résumer en ceci: la nécessité d'avoir un projet de société européen, d'éviter que se creuse un fossé entre les institutions européennes et le citoyen et de faire en sorte que cette stra-

tégie prenne en compte tous les aspects qui soient en mesure d'en assurer le succès.

Le statut des langues, à l'intérieur des institutions européennes, comme à l'extérieur, dans les contacts avec les citoyens, dans les programmes nationaux d'éducation, ne peut pas être réglé à la dérobée. Il doit faire l'objet d'un accord suivant les procédures habituelles des institutions démocratiques, se baser sur des paramètres objectifs qui tiennent compte entre autres et avant tout, des critères de représentativité des États Membres au sein des institutions, de leur réalité démographique, de la notion d'État Membre fondateur, dépositaire du modèle original du projet d'intégration, des langues des pays d'accueil et d'autres nombreux facteurs, dans une optique de dialogue, de solidarité et de responsabilité partagée.

(*) L'auteur s'exprime ici en son nom personnel.

Le Cern a 50 ans

Le Centre européen pour la recherche nucléaire, "la plus belle réussite de l'idée européenne" selon l'ancien diplomate français François de Rose, est devenu, pour *Science & Vie* (1), "le temple (mondial) de la physique des hautes énergies". Né en 1954 "en terre neutre près de Genève" de la volonté des six pays fondateurs de l'Union européenne, il est maintenant le fruit de la collaboration financière de nombreux pays.

Dans 3 ans, l'accélérateur de particules le plus puissant au monde entrera en activité. En abrégé, c'est le LHC (*Large Hadron Collider*, i.e. Grand collisionneur d'hadron), immense appareillage d'un diamètre de 27 km destiné à apporter des réponses aux questions qui tourmentent les physiciens: "Quel était l'état de l'Univers à ses débuts? L'espace contient-il des dimensions supplémentaires? Les forces apparemment distinctes de la nature ne sont-elles pas la manifestation d'une force unique?" En

un mot, pourra-t-on élaborer une Grande Théorie Unifiée?

L'intéressant, au-delà de ces questions hautement spécialisées, est que les chercheurs — de l'éminent physicien au technicien chevronné en passant par l'étudiant — viennent de 80 pays. Les Européens (au sens large) côtoient des Américains du Nord et du Sud, des Chinois, des Turcs, des Indiens, des Israéliens et des Arabes entre autres. Et tout ce "petit monde" (6.500 personnes tout de même!) travaille en étroite collaboration, discute et règle ses problèmes... à la cafétéria! "Un fabuleux récit mêlant français, anglais, italien, russe ou encore chinois". Magnifique leçon de multilinguisme appliqué où l'on voit que "la république de la science" ne peut se contenter d'une seule langue! Bel exemple pour une Europe qui sera multilingue ou ne sera pas.

(1) n° 1045 - octobre 2004, pp.147 à 168. Interview d'Isabelle Bourdial, chef des informations et des enquêtes du Cern, par Véronique Greffoz, journaliste.

Le français, une aventure, un avenir!

Ouvrage consacré à la défense de la langue et de la culture françaises - publié avec le soutien de la Province de Liège et placé sous la direction scientifique de MM. Albert Barrera-Vidal, professeur émérite de l'ULg et Boris Coune, agrégé de philosophie - préfacé par M. Robert Collignon, ancien président du Parlement wallon.

22 collaborateurs :

Mmes **Anna Maria Campogrande**, fonctionnaire européenne;

Marion Colas-Blaise, professeur à l'Université du Luxembourg;

Joslane Gonthier &

Monique Pontault, chargées de mission au Conseil consultatif de l'Organisation internationale de la Francophonie;

Jacqueline Picoche, professeur émérite de l'Université de Picardie; **Anita Schoonheere**, professeur à l'Université du Luxembourg et **Henriette Walter**, professeur émérite de l'Université de Haute-Bretagne;

MM. **Albert Barrera-Vidal**;

Jean-Claude Corbeil, professeur et ancien sous-ministre du Québec; **Antoine Courban**, professeur à l'Université St-Joseph de Beyrouth; **André Goosse**, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain; **Denis Griesmar**, ancien vice-président de la Société française des traducteurs;

Jean Griesmar, vice-président de l'Avenir de la Langue française;

Jean-Émile Humblet, professeur émérite de l'UCL et ancien sénateur; **Jean-Marie Klinkenberg**, professeur à l'Université de Liège; **Pierre Martel**, professeur à l'Université de Sherbrooke;

André Patris, directeur honoraire de la Maison de la Francité (Bruxelles); **Bernard Py**, professeur à l'Université de Neuchâtel; **Raymond Renard**, professeur à l'Université de Mons-Hainaut;

Jean Salem, professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth; **Albert Salon**, président de l'Avenir de la Langue française et

Marc Wilmet, professeur à l'Université de Bruxelles.

* * *

Édition Wallonie-France -
Format A5 -
couverture quadrichromie -
300 pages - tirage limité.

Prix : 18,50 € + 2,50 € de frais de port; Europe 18,50€ + 5€ de frais de port.

Commandes à adresser à M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 à Tilff, tél. 04 388 20 90.

Cpte bancaire: 063-3828084-14

ou cpte IBAN BE 94-0633-8280-8414/ code SWIFT (= BIC): GKCC BEBB

ACADÉMIE FRANÇAISE

23, QUAI DE CONTI, VI^e

*Le Secrétaire perpétuel
honoraire*

Faise, le 21 septembre 2004

MD/sf-778/2004

Cher Monsieur,

Je vous sais gré de m'avoir fait tenir l'émouvant ouvrage collectif : Le français : une aventure, un avenir.

Toutes ces contributions, érudites, intelligentes, talentueuses, parmi lesquelles j'ai eu un agrément particulier à retrouver la plume souveraine de mon ami, Monsieur André Goose, constituent le plus fervent témoignage de l'attachement de la Wallonie à notre langue commune, et de sa participation à la culture française.

Veillez donc, cher Monsieur, partager avec les inspireurs et les auteurs de ce livre mes félicitations les plus chaleureuses, et me croire

avec dévoué

Maurice Druon

Monsieur Adrien LAURANT
29, rue Joseph Pierco
B - 4550 Villers-le-Temple

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE**L'enseignement du français dans le monde****Pierre BERTRAND, sénateur honoraire**

Quatre grandes associations, dont l'action se complète, assument l'enseignement du français sur les cinq Continents. La Fédération internationale des professeurs de français regroupe 90.000 enseignants de diverses nationalités dans 180 associations, présentes dans 113 pays. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger assure par priorité l'éducation scolaire des enfants de nationalité française qui résident hors de France, mais s'ouvre également aux jeunes étrangers dans un souci de rayonnement et de coopération. Les apprenants de et en français y totalisent 157.000 élèves, tous réseaux confondus. Leur nombre est en augmentation de plus de 20% en 10 ans. L'Alliance française totalise 220 sièges subventionnés par le ministère français des Affaires étrangères sans compter plus de 1.000 associations de droit local. Près de 400.000 jeunes et adultes apprennent le français enseigné par 4.000 professeurs, dans 138 pays. La Mission laïque française a pour objectif «d'exporter l'école» en s'appuyant sur 70 établissements qui, dans 40 pays, accueillent 20.000 élèves et 2.000 enseignants.

Le français apparaît traditionnellement comme une langue de culture, principalement en Asie et au Maghreb. La politique de diversité culturelle conduite par l'Organisation internationale de la Francophonie est ressentie à la fois comme le respect de l'autre, mais aussi comme une heureuse alternative aux références culturelles anglo-saxonnes, saturées de produits nord-américains. L'Amérique latine y est particulièrement sensible, spécialement sa jeunesse qui cherche d'autres horizons. L'Afrique de l'Ouest considère le français comme une langue de promotion sociale, aussi bien dans l'administration que dans la société civile. La demande d'apprentissage du français n'a cessé d'y croître considérablement au cours de ces dernières décennies.

Depuis peu, le français offre un autre atout: la promotion professionnelle. Il est considéré comme utile dans le domaine commercial et celui des affaires (Estonie, Islande, Kazakhstan), dans le tourisme et l'hôtellerie (Birmanie, Ouganda, Jamaïque), dans l'interprétation et la traduc-

tion (Lettonie). L'Égypte a revalorisé son adhésion à la Francophonie en créant voici deux ans une université française de formation supérieure et de niveau international. Non seulement les jeunes Égyptiens disposent d'un enseignement supérieur en Français, particulièrement prometteur, mais encore cet avantage profite à tous les étudiants africains qui éprouvent souvent des difficultés à obtenir bourses et visas pour la France, suscitant la tentation de se tourner vers une université anglophone.

L'intégration à L'Union européenne, s'élargissant à la majeure partie de l'Europe, incite les nouveaux membres à s'ouvrir davantage au français, ou à renforcer sa présence déjà existante. Certes, la langue anglaise n'en est pas perdante! En Afrique, le besoin d'une couverture internationale et la multiplicité des dialectes a incité les pouvoirs politiques à se choisir une langue européenne de communication officielle, héritée des anciennes colonies anglaises et françaises. Ce choix n'est pas un obstacle

à la valorisation récente de certaines langues locales les plus répandues. C'est dans l'enseignement supérieur que la demande de français est la plus forte: le Soudan, par exemple, a ouvert récemment quinze sections universitaires de langue française. La proximité géographique de pays francophones sur sa frontière occidentale n'y est pas indifférente. Les anciennes colonies portugaises comme le Cap-Vert, São Tomé-et-Principe, connaissent pour les mêmes raisons une progression sensible du français. Même la Chine multiplie et diversifie ses relations commerciales, notamment depuis son entrée dans l'Organisation mondiale du Commerce (OMC); l'année de la Chine fêtée en France en 2003 n'y est pas étrangère. Enfin, le rôle joué par une politique favorable de l'Éducation nationale est déterminant: au Maroc, la Charte de l'Éducation augmente considérablement depuis 2002 les programmes de français, en volume et en qualité.

En regard de ces éléments positifs, l'enseignement du français pâtit de divers facteurs négatifs aux influences variables: difficultés économiques, contexte géopolitique défavorable, choix de l'Éducation nationale. Ainsi, au Chili, le déclin

de l'enseignement du français, qui profite à l'anglais, résulte de l'abrogation du décret qui rendait obligatoire l'étude du français dans le primaire et le secondaire. En Argentine, une loi fédérale d'éducation promulguée en 1993 impose l'anglais comme seule langue étrangère du primaire et du secondaire, entraînant la disparition progressive du français. Au Turkménistan ou en Israël, l'anglais est tenu comme langue prioritaire. L'Education nationale de nombreux pays réduit, par économie, la création de postes de professeurs de français, parfois partiellement compensée par l'instauration d'écoles privées, en nombre inférieur à la demande. L'absence d'investissements économiques d'origine française peut dévaloriser notre langue et orienter vers la connaissance de l'anglais la recherche d'un emploi. De nombreux étudiants camerounais optent ainsi pour l'enseignement anglophone afin de pouvoir plus facilement poursuivre leurs études supérieures à l'étranger dans l'espoir d'une si-

tuation professionnelle plus enviable. Que dire enfin du naufrage tragique de l'enseignement en Afrique centrale? L'instabilité politique, la guerre, le manque d'argent, de financement extérieur, de manuels scolaires, de cahiers sinon souvent de locaux ont dégradé gravement tout le système éducatif.

L'Organisation internationale de la Francophonie est consciente de ces enjeux, qui nécessitent des stratégies adaptées à chaque situation. En liaison avec toutes les associations concernées — la Fédération internationale des professeurs de français, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, l'Alliance française, la Mission laïque française — des mesures pratiques sont connues et établies. Mais les idées manquent moins que les crédits pour les appliquer.

(*) Source: La francophonie dans le monde, 2002-2003. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Questions sur l'Europe

Marc PHILIPPE

Faut-il vouer l'Union Européenne aux gémonies ? Avouons que celle-ci ne jouit pas aujourd'hui d'une bonne réputation auprès de l'opinion publique. Tout se passe comme si l'UE, et en particulier la Commission, était tenue pour responsable des dommages sociaux engendrés par la mondialisation de l'économie. La Commission n'agit-elle pas, en effet, comme un accélérateur de cette mondialisation ? Retranchée dans sa tour d'ivoire, n'est-elle pas coupée de toute légitimité démocratique ? Ne se soustrait-elle pas à tout contrôle ? Ne donne-t-elle pas l'impression d'être l'outil docile des nombreux lobbies qui l'assiègent et le gardien respectueux d'un dogme néo-libéral absolu ? Telles sont, avec la réputation d'être une bureaucratie hautaine, les critiques les plus courantes adressées à la

Commission. Si ces critiques ne sont pas sans fondement, force est également de constater qu'elles ne reflètent pas non plus la réalité des choses.

Il est ainsi abusif de rendre la Commission responsable des effets de la mondialisation de l'économie. La mondialisation est, en effet, un phénomène plus récent que la mise en place du « Marché commun ». Le Traité de Rome ne date-t-il pas de 1953 ? Ne convient-il pas de rappeler que la philosophie du « Marché commun » a toujours été basée sur l'économie de marché ? Comment, dans de telles conditions, pouvoir imaginer que cette philosophie à l'œuvre dans le fonctionnement de la Commission ne reproduise pas les évolutions récentes de l'économie libérale ?

Certes, la Commission pos-

sède un pouvoir non négligeable. Ainsi dispose-t-elle du monopole de la proposition. Elle est aussi la gardienne du respect de la politique de la concurrence. Dans l'exercice de ces différentes fonctions fortement médiatisées, qui lui ont été octroyées, rappelons-le, par les États membres, la Commission passe souvent, à tort ou à raison, auprès de l'opinion publique pour une « fossoyeuse d'emplois » ou pour une bureaucratie dont les décisions « hyper-pointilleuses », en matière de santé publique, heurtent les traditions culturelles des populations.

Mais c'est aussi le lieu de redire que la Commission n'agit pas comme un simple gouvernement responsable devant une assemblée élue. Son rôle et son fonctionnement découlent, en effet, directement de l'origi-

nalité sur laquelle repose la répartition du pouvoir au sein des institutions européennes. Il s'agit d'une relation triangulaire entre la Commission, le Conseil des Ministres et le Parlement. Dans cette relation, il ne faut jamais perdre de vue que ce sont les gouvernements des pays membres qui, *via* le Conseil, ont la mainmise sur les décisions essentielles de la vie de l'UE. Au cours de ces 50 ans de construction européenne, les États-Nations n'ont jamais réellement transféré leur souveraineté vers la Commission et le Parlement. Dans ce sens, l'Union européenne n'est jamais que le reflet d'une évolution institutionnelle voulue par les gouvernements qui la composent. C'est pourquoi les membres de la Commission restent proposés par les gouvernements. Ou encore, si le Parlement européen acquiert petit à petit le pouvoir de censure dévolu à un véritable parlement, le contrôle qu'il exerce aujourd'hui sur l'activité du Conseil et de la Commission n'en reste pas

moins limité. Mais ces caractéristiques ne découlent-elles pas précisément du fait que l'Union européenne ne représente en réalité pour l'essentiel qu'un marché économique ? En édulcorant les différences culturelles des Nations européennes, ne se condamne-t-on pas à ne rechercher que le plus petit dénominateur commun entre les peuples ? Un plus petit dénominateur qui se traduit d'ailleurs par l'acceptation d'un néolibéralisme niveleur, idéologie au demeurant très superficielle et qui a d'ores et déjà atteint toutes ses limites aujourd'hui.

Et c'est en cela que réside la question essentielle que doivent se poser les citoyens européens face à l'avenir : l'UE doit-elle rester, en ordre principal, un espace économique ? Ne doit-elle pas plutôt évoluer, en intégrant les différentes traditions des peuples qui la composent, vers une véritable communauté politique et sociale ? A notre sens, seule une reconnaissance des différentes traditions européennes

peut encourager l'émergence d'une véritable citoyenneté européenne. Le citoyen européen n'a-t-il pas tout à gagner en assimilant le meilleur des us et coutumes politiques britanniques, de la tradition républicaine française, des incontestables apports culturels italiens et allemands, sans parler des riches traditions des nouveaux États membres en provenance de l'Europe orientale ?

C'est en assimilant cet héritage que se dégagera un socle commun entre Européens, prélude à la création d'authentiques partis à vocation européenne. Cette perspective permettrait, en autres, la mise en place d'un meilleur contrôle des exécutifs de l'Union par un parlement représentant beaucoup mieux les choix des citoyens. Mais cela encouragerait aussi l'émergence d'alternatives politiques en lieu et place du consensus de façade actuel. L'Union y gagnerait en lisibilité et la démocratie européenne en dynamisme. ◇

“On risque le carton rouge!”

Pierre MÉLOT

C'est par cette manchette inquiétante que le journal *Le Soir* (10/09/04) a accroché l'œil du lecteur pour lui exposer les difficultés rencontrées par la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège (ULg). On sait que, depuis plusieurs années, *“la surpopulation demeure problématique dans cette faculté”*, la seule qui organise, en Communauté française de Belgique, les six années du cursus (3 ans de bachelier, 3 ans de master, selon la nouvelle terminologie), les trois autres facultés - l'ULB, l'UCL et la FUNDP - n'offrant que le 1^{er} cycle.

Comment expliquer ce grave problème d'organisation qui risque d'entraîner, en 2008, la perte de l'accréditation européenne (la reconnaissance du diplôme) par l'AEEEEV (Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire) en raison du quota insuffisant d'enseignants en regard du nombre d'étudiants ? Sans doute cette affluence est-elle en partie la rançon de la gloire que vaut à cette faculté la qualité de la formation qui y est dispensée. L'insuffisance des moyens mis à sa disposition, principalement pour les travaux pratiques et cliniques du 2^e cycle, joue

également un rôle certain. Mais l'afflux d'étudiants étrangers qui vient crever les possibilités d'encadrement auxquelles l'ULg était, jusqu'il y a peu, en mesure de faire face, est sans doute l'élément le plus marquant. Phénomène nouveau: la proportion habituelle de 1/3 d'étudiants étrangers pour 2/3 d'étudiants belges s'en trouve maintenant plus qu'inversée.

Qui sont ces étudiants étrangers? Dans quelle proportion participent-ils aux concours d'entrée et aux cours aux côtés des étudiants belges? Quels sont leurs parcours et leurs aptitudes antérieurs à l'inscription en médecine vétérinaire?

En préambule, notons que depuis l'année académique 2003-2004, un concours d'entrée débouchant sur un *numerus clausus* a été instauré pour une période de 3 ans (par arrêté du 4 juillet 2003 du gouvernement de la Communauté française), période au terme de laquelle sera réalisée une évaluation de la formule. Ce concours, dont l'objectif est de continger à 250 le nombre d'étudiants admis en première année dans une des quatre facultés francophones, a vu l'inscription de 570 candidats en 2004 dont 541 ont passé l'ensemble des épreuves (372 en 2003, soit 45% d'augmentation!). Parmi ceux-ci, on relève 65% d'étudiants français et d'autres nationalités, le reste étant constitué par les Belges. Résultats de ce concours: sur 250 candidats retenus, on relève **71% de Français**, soit un taux de réussite proportionnellement supérieur à celui des Belges et ce malgré la présence, dans les épreuves, de questions s'adressant à un public plus spécifiquement belge.

Aux dires des professeurs enseignant dans cette faculté, l'intégration des étudiants étrangers, essentiellement français, ne pose aucun problème. Le niveau de leurs connaissances et de leurs aptitudes, non seulement n'affecte pas le niveau général de la faculté, mais démontre que la proportion de diplômés français reste équivalente à celle des étudiants français reçus au concours d'entrée.

Avec quel bagage scientifique les étudiants français se présentent-ils aux concours d'entrée belges francophones (après avoir assez souvent tenté leur chance en France)? Il faut savoir que la France entretient quatre Écoles nationales vétérinaires (ENV) qui relèvent du ministère de

l'Agriculture: Maisons-Alfort (Paris), Lyon, Toulouse, Nantes. La formation s'y étale sur 4 ans et se clôture par une thèse de doctorat. L'accès à ces écoles est soumise, depuis toujours, à la réussite d'un concours d'entrée très sélectif, l'admission au concours lui-même se faisant sur la base de la présentation d'un dossier faisant état de la réussite de deux années de classe préparatoire. De plus, l'admission à ces classes préparatoires (organisées dans certains établissements publics - lycées - ou privés) est réservée au petit nombre d'étudiants dont le dossier a été jugé suffisamment solide en fonction des résultats obtenus, au lycée, dans les matières scientifiques, en français et en anglais. On devine que, à ces conditions, le nombre des heureux élus est plutôt restreint. D'autant plus que deux échecs au concours d'entrée ferment définitivement les portes de ces grandes écoles.

Mais peut-on jeter la pierre à la France, pays qui s'entoure de garanties sur les aptitudes du candidat avant de lui ouvrir les portes du coûteux enseignement supérieur? La Belgique, proche et francophone et qui, jusqu'en 2002, n'organisait aucune sélection à l'entrée des études, représente donc pour beaucoup de jeunes Français la seconde chance de décrocher le précieux parchemin.

Que pense le monde vétérinaire français du mode de sélection et de formation en vigueur en Communauté française de Belgique? Les réflexions sont diverses. Avant tout, comme on le lira dans l'article ci-dessous (paru dans le n° 1152 de la revue française *La Semaine vétérinaire*, 25/09/04), il est soulagé de voir la Belgique francophone opter pour un *numerus clausus*. Par crainte de la concurrence? Peut-être, surtout dans le secteur essentiellement urbain des animaux de compagnie, quasi saturé. D'autres voix, reconnaissant la qualification des collègues formés en Wallonie, se félicitent de cette arrivée de renfort extérieur, notamment dans les zones rurales qui en ont un cruel besoin.

Alors, carton rouge, comme le redoute le journaliste du *Soir*? Ce n'est pas, en tout cas, le scénario auquel paraît se résigner l'Université de Liège. Au contraire, tout est mis en œuvre pour que la formation des futurs vétérinaires - français comme belges - puisse continuer à se dérouler dans les meilleures conditions pédagogiques et financières. Aussi, le contingentement des candidats fondé sur les connaissances acquises dans

l'enseignement secondaire a de fortes chances d'être reconduit à l'issue de la première période d'essai de 3 ans. Dans ces conditions, on ne peut que conseiller aux jeunes Belges, habitués au système de l'examen mais pas du tout fami-

liarisés avec le mode de sélection par concours, de se préparer soigneusement à ces épreuves dont la rigueur risque de les surprendre amèrement.



Enfin un concours vétérinaire et un *numerus clausus* en Belgique, depuis 2003

Depuis la rentrée universitaire 2003-2004, l'accès aux études vétérinaires en Belgique francophone est régulé par un concours, associé à un *numerus clausus*. Une mesure réclamée depuis des années par les étudiants et l'ensemble du personnel de la faculté de Liège, mais refusée à l'époque par la ministre de l'Enseignement supérieur, aujourd'hui remplacée.

Le décret qui instaure ce concours vétérinaire en Wallonie – dans un premier temps pour trois années consécutives – est paru en mai 2003. Non précédé d'une classe préparatoire comme en France, il porte sur six matières (français, mathématiques, chimie, biologie, physique et géographie), dans les limites du programme d'enseignement secondaire en Wallonie-Bruxelles (ce qui peut indirectement constituer un frein pour les candidats français). L'épreuve, uniquement écrite, se présente sous forme d'un questionnaire à choix multiples de quatre heures. Selon les textes, ce concours inter-universitaire – du moins jusqu'à la rentrée universitaire 2005-2006 – a lieu début septembre, ses résultats étant publiés au plus tard le 15 de ce mois. 250 candidats sont sélectionnés, qui peuvent ensuite s'inscrire dans l'université de leur choix (Louvain-la-Neuve, Namur, Bruxelles et Liège, cette dernière étant la seule à dispenser les six années du cursus).

Le concours est ouvert à toute personne titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires (pour les Français lauréats du baccalauréat, une demande d'équivalence est à déposer auprès du ministère de l'Enseignement supérieur). A condition toutefois de ne pas avoir été inscrit deux fois sans succès à un concours ou à une épreuve en vue d'entreprendre des études vétérinaires (l'abandon ou la non-présentation à une épreuve étant considéré comme un échec). Un étudiant inscrit trois fois sans succès en première année d'études supérieures (quelle que soit la discipline enseignée), en Belgique ou ailleurs, ne peut pas se présenter au concours vétérinaire belge. Ces restrictions sont valables durant les cinq années universitaires après le dernier échec, et

s'annulent ensuite. Ainsi, un candidat français peut tenter le concours belge après un échec au concours d'entrée dans les écoles nationales vétérinaires (ENV), éventuellement la même année puisque les inscriptions en Wallonie ont lieu courant août, soit après les résultats définitifs du concours français, connus généralement au plus tard mi-juillet.

Si l'instauration d'un concours en Belgique francophone a pu laisser penser qu'il mettrait fin à l'afflux massif de candidats français souhaitant contourner "leur" concours, la réalité, à l'issue des deux premières éditions, est toute autre : 67 % de candidats français parmi les lauréats en 2003 et 71 % en 2004, soit moins d'un tiers de Belges dans les amphithéâtres de la faculté de Liège en première année vétérinaire. Le point positif, toutefois, est la réduction du nombre total d'étudiants admis en première année. L'objectif, atteint trois ans plus tard, est ainsi de diminuer le nombre d'étudiants durant les trois années de formation clinique.

Par ailleurs, l'obtention du mandat sanitaire pour les étudiants formés à Liège qui souhaitent revenir exercer en France n'est pas un problème. Le récent décret qui introduit le principe d'une formation initiale prévoit de rassembler, dans un module spécifique sur deux semaines environ, les connaissances requises pour le mandat sanitaire, jusque-là distillées sur plusieurs années dans les ENV. Cette formule est encore plus pratique pour les ressortissants de l'Union, dont les Français formés à l'étranger.

Le concours belge actuel, instauré pour trois ans afin d'en évaluer les répercussions, aura encore lieu à la rentrée universitaire 2005-2006. Mais la ministre de l'Enseignement supérieur récemment nommée, Marie-Dominique Simonet, devra décider de la forme future à donner à ce concours d'entrée, notamment en étudiant la question d'une éventuelle année préparatoire, comme en France.

Alexandra Beck

Montée au "front"

Jacques ROGISSART

Eh bien, nous y sommes. Le plus gros paquet communautaire depuis l'instauration du fédéralisme est sur la table. La Flandre exige la scission de la moitié de la Sécurité sociale, des politiques de la recherche et de la coopération au développement, de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde et de quelques compétences fiscales, judiciaires et policières, ainsi qu'une nouvelle tranche du pouvoir bruxellois et la quasi-suppression des facilités linguistiques dans les communes concernées. En échange de quoi? De rien. Et pour ceux qui ont l'oreille moyennement fine, ses dirigeants annoncent que tout cela sera "évolutif". Leurs collègues francophones ont-ils enfin compris, eux qui se portaient fort du statu quo et que la férule thioise oblige à négocier le changement?

Il y avait des signes d'espoir en été. M. Di Rupo parlait de créer une "nation francophone" (comme si la France n'en était pas une) "*si vraiment nos amis du nord ne voulaient plus de nous*", propos tenus le 14 juillet – date propitiatoire – et relayé peu après par Mme Milquet, sa nouvelle partenaire, M. Picqué, le plus honnête dans la lucidité, brisait un tabou de son parti en annonçant l'arrivée du confédéralisme. M. Van Cauwenberghe émettait des prétentions sur Rhode-Saint-Genèse si les flamands essayaient de passer en force. Le 14 septembre, enfin, les dynastes des grands partis francophones opposaient en concert un grand non aux demandes flamandes. Iront-ils donc au forum, un mot qui fleure bon la causerie, pour le redire? Si c'était le cas, nous passerions volontiers l'éponge sur la longue ardoise de leurs péchés, car il y aurait dans leur chef un raidissement de l'honneur qui préluderait enfin à une vraie discussion sur les modalités du divorce belge.

Hélas, hélas, ils abolissent eux-mêmes leur espace de manœuvre en proclamant à cor et à cri leur foi dans l'unité du "pays". Et ils mettent tant d'insistance qu'il faut y voir, non une ruse pour se déjuger, en y mettant les formes, mais une fidélité sincère au Système qui nous broie. Alors, c'est simple, comme ce l'a toujours été: si l'existence de l'État belge est leur objectif suprême, il faudra céder au moins partiellement à ceux qu'ils aiment appeler "*les néerlandophones*", comme si nous n'étions séparés de ceux-ci que par la langue. En guise de Muet de Portici, nous allons voir rejouer une pièce du plus pur classicisme belge. Cela se passe au tapis d'une roulette truquée. Les Flamands en ont fixé la mise et quittent la table avec au moins une partie de l'enjeu. Avant la prochaine partie, qui n'est jamais la dernière,

où ils convoqueront les francophones toujours battus, toujours cocus, toujours moins dodus.

Je le répète, nous donnerions cher pour que cette fois, une ultime fois, les partis francophones refusent les cartes et les boules du tripot. Mais comment l'espérer quand on entend psalmodier les vieilles litanies des vrais-problèmes-qui-intéressent-les-gens-et-qui-sont-si-loin-du-communautaire. Ah, cette caricature de Royer (*Le Soir* du 14 septembre) montrant M. Di Rupo dans la gueule d'un énorme lion de Flandre et qui veut s'attaquer à ces problèmes-là! Et cette incapacité schizophrénique de comprendre que tout est lié faisant jeter par le même dans le micro de la RTBF que ce qui importe, c'est le budget 2005!

Les vrais problèmes? Reparlons-en. Après que la longue complaisance du PSB et du PSC envers une politique économique aimantée par l'intérêt flamand ait suscité dans le sud une énorme désindustrialisation, amplifiée par le refus d'une initiative financière publique, après que les entreprises "nationales" se soient flamandisées au sommet et restructurées principalement à nos frais, après que le pouvoir central ait laissé se délabrer nos infrastructures et abandonné le secteur énergétique à des groupes privés peu intéressés par le sud, après que les folies du renouveau et quelques-unes qui ont suivi aient saccagé notre enseignement, le taux de chômage est de 18% en Wallonie et de 21% à Bruxelles. La République française a volé au secours de la Lorraine et du Nord sinistrés. La galimafrée flamande ne nous a gardé que des miettes.

La conjoncture internationale? Belle excuse! Qui a crié casse-cou contre la mondialisation à l'américaine? Qui a fabriqué et défendu le traité de Maastricht? Et à présent que les ravages économiques et sociaux s'étalent aux yeux de tous, qui veut encore inscrire l'ultralibéralisme dans le marbre d'une Constitution européenne. Qui, sinon nos partis traditionnels qui blâment gravement "la dérive nationaliste", alors que, sous leur regard, le nationalisme flamand vole de victoire en victoire?

Pas plus tard qu'au début de l'année, ils avaient aussi promis le changement et plus de social dans leur "Europe". Parlons-en aussi. Le changement? Après le renversement des alliances du PS, les sociaux-libéraux ont éjecté les libéraux-sociaux du gouvernement wallon et communautaire pour y faire place aux sociaux-chrétiens. Mais à ces niveaux de pouvoir, on a recyclé tant de promesses anciennes et tant vanté

la continuité que les évincés n'ont pas tort de seriner qu'à ce compte-là, ils feraient aussi bien. Comme pour mettre un peu de fard sur l'aboulie d'un régime qui esquivait sans cesse les décisions fondamentales, on a truffé les nouvelles équipes de dames d'œuvre et de bons jeunes gens qui caquettent d'abondance comme leurs vieux mentors, mais qui – comme eux aussi – se trouvent fort dépourvus d'idées lorsque de "vrais problèmes", tel celui de l'enseignement supérieur, leur sautent à la figure.

Le social? Alors là, plantez un saule! M. Di Rupo et ses séides lisent à haute voix les runes sacrées de l'orthodoxie monétaire, version maastrichtienne (1). Ah, la chanson a bien changé depuis les flonflons de la campagne électorale! Leurs électeurs auraient dû être plus attentifs aux ronds de jambe du prince du boulevard de l'Empereur dans les salons du patronat flamand. Il s'y jouait une tout autre musique et ce n'était pas une fanfare. Eh bien, c'est entendu, on refusera de laisser filer un peu l'euro, plutôt que, gravement, le développement durable de l'économie, l'éducation, la justice, la sécurité et les autres services à la collectivité. Puis on poussera des cris d'orfraie en découvrant que des furieux prospèrent dans la frustration générale. Dans le PS français, la révolte gronde contre cette logique-là. Il n'y a dans le nôtre que des murmures. A quand un non clair et audible?

On a quand même eu un changement, il est vrai, aussi minuscule que désolant. Avec le retour des ex-PSC au pouvoir, les perspectives de la laïcité, déjà bien estompées depuis le début des années Verhofstadt, ont sombré dans l'improbabilité. C'était pourtant la meilleure façon de faire pièce à la subversion islamique. Mais la Belgique officielle s'oppose par principe et par nature à l'unité républicaine du corps social. N'étant pas une nation et n'essayant même plus de se vouloir telle, elle persévère dans la molle résignation à ses dissemblances, sourde à tous les signaux d'alarme qui tintent dans les écoles, les banlieues et les commissariats. C'est sur ce morne paysage que luisent les premiers éclairs d'un gros orage communautaire. Les partis francophones ont creusé à la hâte quelques tranchées que, le 14 septembre, ils ont baptisées front. Quelques précédents, tous plus calamiteux l'un que l'autre, ont vidé ce mot chez nous de son sens usuel. C'est de la défense du statu quo qu'il s'agit. Si l'on s'y embourbe, elle nous voue à une défaite certaine au nom d'une Belgique toujours plus spectrale. "Il faut laisser mûrir le fédéralisme", gémit M. Van Cauwenberghe. Mais le fédéralisme est blet et il va tomber. Un peu d'étude de la sociologie institutionnelle suffisait à prédire son destin dès son avènement – je n'en tire donc nulle gloire.

Dans la dialectique des événements, nos oligarques vont-ils découvrir enfin les lois du mouvement? Si la

bataille se circonscrit au terrain délimité par les Flamands, elle ne sera que le prélude à une nouvelle retraite. Il faut l'élargir à l'ensemble de ce qui reste du patrimoine commun et ne pas rester, comme disait François Perin, "*bêtement belge tout seuls*". Je ne puis, à ce stade, prédire ce qui adviendra, mais les premières escarmouches donnent matière à quelques évaluations.

Une bonne nouvelle d'abord. C'est si rare que l'on aurait mauvaise grâce à se demander si elle est définitive. Le gouvernement bruxellois a tenu tête aux exigences de l'opérateur allemand DHL, désireux d'accroître son trafic aérien nocturne d'une manière incompatible avec le repos des habitants de la capitale. Hypnotisé par une promesse vague de création d'emplois sur son territoire, le gouvernement flamand mettait toute son insolence au service du mirobolant quémendeur: un peu de croissance chez lui et du bruit pour le voisin. *Quia nominor leo*. Et le président du SP-A de vouloir serrer le garrot financier autour d'une région où lui et les siens prétendent pourtant avoir le centre du pouvoir thiois! La partie devenait chaude et le "front" francophone n'était pas trop solide au niveau fédéral où les potentats nordistes avaient, à grands coups de gueule et de bélier, frayé la voie à l'un de ces compromis à la belge que la jacassante Mme Onkelinx tentait de vendre à ses amis bruxellois. M. Picqué ne s'est pas laissé faire: honneur à lui! Et s'il avait reçu carte blanche de M. Di Rupo, eh bien bravo à celui-ci. Ce qui est clair, en tout cas, c'est que Mme Milquet a été dans cette affaire d'une solidité sans défaut. Lorsque l'on en vint à quoi par où il aurait fallu commencer, à savoir la précision technique du dossier, DHL perdit sa superbe et l'affrontement politique tourna court. Point final? Le proche avenir nous le dira (2).

Entre-temps, il ne fait pas de doute que la résistance bruxelloise a encore exaspéré la paranoïa du nord. L'imposition de la connaissance du néerlandais aux chauffagistes francophones est aussi grotesque qu'illégale, mais elle a le mérite d'une démonstration parfaite d'une mentalité que n'assouvit aucune conquête. Seule une frontière d'État nous en préservera à jamais. Malheureusement, la frousse (de la France?) jette le désordre dans la tête de nos propres partocrates. Le MR n'a-t-il pas l'idée incongrue et saugrenue de constituer l'ancien Brabant unitaire en circonscription électorale unique? Elle n'a pas la moindre chance de se concrétiser, mais elle révèle le peu de cas que font ses auteurs du fédéralisme lui-même. Et le FDF, chantre du Wallobrux, applaudit! Son vrai totem, ce n'est pas le coq, c'est le cheval de Troie.

Dans les mêlées qui nous attendent, le séparatisme apparaîtra toujours plus comme la solution, non seulement rationnelle, mais aussi nécessaire, du problème belge. Et plus il sera à l'épreuve de la pensée

et des actes, plus il apparaîtra sensé de lui donner les couleurs de la France.

(1) La révélation des tripatouillages de l'ancien gouvernement socialiste grec dans l'application du pacte de stabilité monétaire vient à nouveau d'illustrer l'absurdité du système maastrichtien que s'obstinent pourtant à défendre les états-majors sociaux-démocrates de l'Union européenne. Le ralliement de ceux-ci à la Constitution giscard-dehaenienne n'annonce pas une sortie de leurs contradictions. Ils admettent pourtant qu'ils n'ont aucune chance d'appliquer leur programme dans une Europe fédérale, dominée par les grands milieux d'affaires. Leurs

électeurs se réveilleront-ils? Le débat est en tout cas engagé dans le PS français.

(2) A force de jeter aux orties les prérogatives régaliennes d'un État, le pouvoir politique est devenu sensible aux pressions des grands agents économiques, qui, par la force des choses, n'ont que le court terme pour horizon. C'est ainsi que notre société s'américanise, sans avoir les traditions et les ressources des États-Unis. On peut rapprocher le chantage de DHL à celui de Ryanair, sur l'aéroport de Charleroi. Qui nous présentera un jour le bilan réel coûts-avantages de la politique aérienne régionale? Il est bon d'en avoir une, mais il est sage de la confronter en permanence à d'autres possibilités d'investissement.

DES GOÛTS ET DES COULEURS

Geneviève Van der Wielen, peintre de la femme

Geneviève DAVOISE

L'Arches Gallery, impasse du Vieux Pont des Arches, à Liège, vient d'exposer la belle peinture figurative de

Geneviève Van der Wielen.

C'est à Verviers, en 1954 qu'elle voit le jour. Douée pour le dessin, elle suit les cours de l'ISBA Saint-Luc à Liège où elle obtient la bourse Darchis en 1978.

Faisant fi des tendances et des modes actuelles, cette artiste n'a jamais quitté le figuratif. Elle a exposé de nombreuses fois à Liège, à Paris, en Allemagne, aux États-Unis; ce furent de belles démonstrations de son talent vif, net et vigoureux.

Le corps de la femme reste sa principale inspiration; des nus entourés d'objets insolites, et de merveilleux animaux.

Ce sont des acryliques sur toiles, en majorité, mais elle exécute également des monotypes en noir et blanc ou comme ci-contre en blanc sur noir.

Elle-même, femme très attachante, vit dans une des nombreuses maisons d'artistes que l'on atteint en gravissant la Montagne de Bueren. Son habitat, son jardin relèvent de la magie.

N'hésitez pas à prendre contact avec elle, Impasse des Ursulines,

54, 4000 Liège,

tél. 04 223 66 39,

ou sur Internet:

www.gvdw@swing.be





A Namur, 75 élus, bons et moins bons, mènent une vie rangée au pied de la Citadelle. En toute légalité, cela va sans dire. Conformément au prescrit de la Constitution. Oserait-on parler d'une vie de coq en pâte?

Ils sont même si sages que l'énergiquement a, paraît-il, gagné leur président José Happart, un homme qui a beaucoup fait parler de lui et aimerait ne pas passer uniquement à la postérité comme ancien bourgmestre des Fournons.

Il voudrait que ses ouailles mettent la main à la pâte, autrement dit qu'ils déposent des projets de décret! Soit dit en passant, cela en dit long sur ce qu'il faut appeler la somnolence des représentants

Parlementaires wallons, secouez-vous!

wallons au moment où la Belgique vacille dangereusement sur ses bases.

Le bilan du Parlement flamand est autrement productif. La fusion entre Communauté et Région dans le Nord permet à la Flandre d'imposer le calendrier des réformes à venir. Le confédéralisme pointe à l'horizon. Dans le Sud, la non-fusion, pour indispensable qu'elle soit, laisse les Wallons sans voix à une heure cruciale de leur histoire.

Tous les Wallons vont finir par se rendre compte, bien tard hélas!, qu'ils doivent disposer des mêmes armes que les Flamands et s'émanciper d'un prescrit institutionnel qui les réduit à l'impuissance.

Pas besoin de déclarations fracassantes pour ce faire. Une lecture des accords passés avec la

France autoriserait par exemple une enquête conjointe sur le développement de tout moyen de transport dans l'espace francophone au sein de l'Union européenne. Ou encore, en matière culturelle, l'extension à la Wallonie de programmes réservés jusqu'à présent à l'Hexagone. On voit mal la Communauté française s'opposer à un vœu émis, de Namur, par la majorité des siens. La participation des Wallons à l'émission *Le jeu des mille euros* bien négociée, pourrait faire un tabac.

Une certitude: si une crise de régime survient, les Wallons signeraient leur acte de décès en se repliant sur eux-mêmes. Faites joujou, Messieurs les Parlementaires, avec les décrets. Et apprenez à sortir de l'anonymat.

CHANTECLER

Le bouffon de l'Europe



D'après un croquis de Hans Holbein (moins le B évidemment!) fait vers 1523 et illustrant *L'Éloge de la folie* d'Erasmus.

Dans un article paru le 15 septembre sous la rubrique « *Débats* » de *La Libre Belgique*, Pierre d'Argent, professeur de Droit international public à l'Université catholique de Louvain, dénonce les deux « croyances » qui justifient le « bric-à-brac » institutionnel belge.

La première veut qu'un système

constitutionnel de plus en plus complexe et instable soit la condition *sine qua non* à la paix civile entre Flamands et Wallons. Rien n'est plus absurde : « *A-t-on à ce point peu confiance en soi-même que l'on ait besoin d'institutions labyrinthiques pour tempérer nos prétendues haines et ne pas sauter au cou du voisin?* », ironise le publiciste néo-louvaniste. Celui-ci évoque alors le deuxième argument, éternelle tarte à la crème des milieux bien-pensants de la Capitale : la Belgique serait un « *exemple pour l'Europe* » ! Un exemple, vraiment ? « *Posez donc la question à nos voisins proches ou plus éloignés, répond Pierre d'Argent, et leurs sourires amusés vous feront vite comprendre qu'ils n'ont nulle envie de tenter à vingt-cinq ce qu'à deux nous parvenons à peine à faire survivre.* »

Et de conclure : « *Il arrive un moment où, peut-être, deux États valent mieux qu'un seul qui n'en est plus.* » Pour autant, toutefois,

que l'héritier wallon et bruxellois ne devienne cet « *espace francophone surpolitisé* que laisse deviner la Communauté dite 'française' de Belgique, « *encore plus petit et clos sur lui-même, où les discours convenus et les complaisances achèveraient d'anesthésier tout sens critique, où plaire au pouvoir serait l'ultime ambition intellectuelle* ».

Boris COUNE

Ajoutons la réaction d'un lecteur, M. Lucien Dewez (Bruxelles) publiée le 2 octobre:

« *Les considérations de M. Pierre d'Argent ont éclaté comme autant de bouffées d'air frais, d'intelligence et se démarquant des débats putrides habituels et convenus dans cette matière (...)* C'est vraiment lucide et clairvoyant, critique aiguisée mais sur un ton plaisant, non agressif, mais comme un constat qui devrait crever les yeux de toute la population. »



Radar de l'Avesnois

M. Oscar Meuleman (Le Roeulx), a eu la gentillesse de porter à notre connaissance un bon exemple de coopération transfrontalière.

L'Observateur, hebdomadaire d'information publié à Avesnes-sur-Helpe (1), a relaté, le 17 septembre, la cérémonie de la pose de la première pierre du radar météorologique, dit de l'Avesnois.

Installé à Taisnières-en-Thiérache, il sera le premier d'une chaîne de 6 radars destinés à avertir les populations de possibles catastrophes naturelles (tempêtes, fortes pluies, grêle, neige et surtout risques d'inondation fréquents dans ces régions). Équipé de puissants ordinateurs, ce radar informera en temps réel les populations tant française que wallonne via *Météo France* et le réseau wallon de surveillance dépendant de l'Institut royal météorologique de Belgique.

Ce projet a pu se concrétiser grâce à l'apport financier de L'Union européenne, du ministère français de l'Écologie et du Développement durable, de *Météo France*, des Conseils généraux du Nord et de l'Aisne, des Conseils régionaux du Nord - Pas-de-Calais, de Champagne-Ardenne et de Picardie ainsi que celui du ministère wallon de l'Équipement et des Transports (MET).

Et d'autres collaborations sont déjà en train.

Dans le domaine culturel, M. O. Meuleman nous rappelle la collaboration existant déjà depuis plusieurs années entre les théâtres de Mons et Maubeuge, villes distantes d'à peine 20 km. Les res-

pensables se concertent à propos du choix des œuvres ainsi que de la scène sur laquelle elles seront montées. Un service d'autocars permet aux abonnés de se déplacer confortablement.

Des collaborations naissent aussi entre sociétés de musique et compagnies de danse et de chant, telle celle conclue entre la Compagnie d'Aulnoye-Aymeries dirigée par Mme Corinne Rota-Bulo pour la France et la Wallonie du Borinage dirigée par M. Daniel Coustry.

Dans le domaine médical, des conventions transfrontalières existent déjà et d'autres se préparent. Ces associations permettent de mieux gérer les soins de santé en évitant notamment le double emploi de matériels médicaux coûteux, assurant ainsi une meilleure rentabilité des établissements.

Les centres hospitaliers de Mouscron et de Tourcoing se sont répartis les techniques de pointe (scintigraphie, urologie, hémodialyse, etc.).

Depuis 4 ans et grâce à la *Transcard*, les patients de la Thiérache entière (les Wallons de Walcourt, ou de Chimay, les Français de Fourmies ou d'Hirson) peuvent se faire soigner indifféremment des deux côtés de la "frontière".

Prochainement, une convention du même type devrait concerner les patients de l'agglomération Lille-Tourcoing-Roubaix et de Mouscron.

(1) 1, rue R. Bichet, 59361 Avesnes-sur-Helpe Cedex - Tél. 03 27 56 12 12.

Carrefour de la Culture ?

Sans aucun doute, notre ami **Christian Baré** (Liège) dit ce que beaucoup pensent: "musique" au rabais et oubli de la chanson française.

"C'est décidé, je vais me décharger la bile par l'envoi d'une lettre bien sentie à la direction de Carrefour à propos de leur "décoration sonore", assurée particulièrement par ces groupes de chanteuses noires américaines qui pleurent à l'amour, déversant au-dessus de nos têtes leurs gémissements saccadés dans lesquels nous baignons, vous et moi, à longueur d'années."

"D'ailleurs, cette musique est ringarde, lui écrirais-je, aussi fraîche que vos légumes, autre gros point faible de vos établissements, Monsieur le Directeur!"

"Votre personnel, que j'ai sondé par souci d'impartialité, répond: "Je ne les entends plus, Monsieur", en soupirant, car cela leur tape sur les nerfs, Monsieur l'expert en gestion du capital humain!"

"Comme je pousse mon caddie dans cette glu sonore, une finale particulièrement paroxystique me révolte et me détermine à la fuite. Moi qui croyais, me disais-je en précipitant mes achats, que des ingénieurs en marketing distillaient perfidement une musique euphorisante inclinant à la dépense! Il n'y a pas de politique de vente à cet égard."

"Je me morfonds en pensant que, pour bien des gens, ces courses constituent leur seule sortie, l'un des seuls contacts vivants qu'ils auront de la semaine."

"Elle sera, et c'est terrible à dire, la mesure du niveau intellectuel commun. Or chez vous, ce niveau est proche de zéro! Il n'y a pas de politique culturelle en vos magasins, Monsieur le Président Directeur Général!"

"Auriez-vous les 15 cents?", me dit la caissière. "Voici 15 centimes, Madame, pour vous servir", répondis-je bien clairement pour qu'on m'entende, et avec moi, enfin, un peu de belle France!"

Ils ou elles l'ont dit:



"Si vous voulez épouser un(e) de mes compatriotes, alors parlez la moedertaal", a dit en substance Marino Keulen, ministre libéral (évidemment) flamand de la Citoyenneté.

Laurette Onkelinx, ministre de la Justice, a tenu à rassurer les amoureux transfrontaliers: le droit au mariage ne dépend pas des Régions mais uniquement du gouvernement fédéral. Pourvu qu'il tienne!

"Les Francophones commencent toujours par dire non et finissent toujours par dire oui" (Bert Anciaux, ministre du gouvernement flamand en charge de la culture, de la jeunesse et des sports, dans *Le Soir*, 15/09/04).

"Il conviendrait de régionaliser toute la politique de sécurité routière" (Renaat Landuyt, SP.A, ministre fédéral de la mobilité, le 17/09/04).

"Les voitures de location bruxelloises et wallonnes ne peuvent plus prendre ou déposer de client(s) sur le territoire flamand, sauf autorisation de la Région flamande" (arrêté du parlement fla-

mand, septembre 2004).

"Plus un franc flamand pour Bruxelles" (Steve Stevaert, président du SP, à l'occasion des discussions sur l'avenir de DHL à l'aéroport de Bruxelles-National, le 24/09/04).

"Qui est le pilote de ce pays? Stevaert déclare la guerre à Bruxelles" dans le quotidien flamand *De Morgen*, 25/09/04.

"Le PS wallon de Di Rupo bloque toute réforme sérieuse de la sécurité sociale. Une discussion honnête sur les chiffres n'est pas possible avec les Wallons" (Marc Balduyck, journaliste à la *Gazet van Antwerpen*, 29/08/04)

"Occupons-nous d'autre chose que du communautaire (sic) (...) Je n'arrête pas d'interpeller mes collègues dans les couloirs du parlement pour qu'ils demandent à leurs citoyens si la cause flamande les excite vraiment" (Joëlle Milquet, CDH, dans *Vers l'Avenir*, 19/10/04). Joëlle implore, mais avec quel succès?

"Moi-même, je vais souvent en Flandre (...) Je n'ai jamais, ou presque, de difficultés avec la population (...) Je me sens accueilli à bras ouverts. Le problème est davantage dans la classe politique et les éditorialistes que dans la population flamande" (Elio Di Rupo, président du PS, dans *Vers l'Avenir*, 19/10/04).

Bel essai du "Régent de Belgique" pour séparer le bon peuple flamand de ses méchants journalistes qui l'abusent et des politiciens qui, d'élection en élection, sont toujours reconduits. Mais qui fait donc du *Vlaams Blok* le premier parti de Flandre?

Mais dans le même numéro: "Le

CD&V non plus ne mise pas sur l'éclatement du pays mais nous voulons examiner comment Flandre et Wallonie reçoivent chacune à part plus de compétences et plus d'autonomie (...) Sur papier, nous sommes un État fédéral, mais dans la pratique, il s'agit d'un État confédéral." (Jo Vandeurzen, président intérimaire du CD&V)

"La Belgique, une moins value pour la Flandre (...) D'après vos commentaires, (...) 45% (des Flamands) ne veulent plus de la monarchie. Un chiffre très haut pour moi. (...) Même l'Europe trouve que la Belgique devient de plus en plus superflue". (Bart De Wever, président de la NV-A)



"Il convient de faire passer un test de connaissance du néerlandais aux chauffagistes qui voudraient exercer sur le territoire flamand". (projet de décret du parlement flamand le 23/09/04).

Et, cerise sur le gâteau: "L'islam a besoin d'une révolution française" (Mgr Danneels, primat de Belgique, au *Soir*, 25/09/04).

Paul DURIEUX

GLANÉ SUR LA RTBF I ...

Le 12 septembre ...

L'émission *Mise au point* avait pour sujet apparent la scission du l'arrondissement électoral et judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde et, pour sujet réel, l'éclatement de la Belgique. Sur le plateau, seules deux personnalités politiques se sont montrées lucides: **Charles Picqué** (PS), ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, et **Paul-Henry Gendebien**, président du Rassemblement Wallonie-France.

Ch. Picqué: "Il s'agit de dire aux démocrates flamands, encore nombreux: "Attention, vous êtes en train de dériver et vous imaginez que vous allez gagner sur tout, et que vous allez voir les francophones céder au nom de leur attachement pour la Belgique, et, par exemple, voir Bruxelles devenir une sorte de protectorat flamand sous prétexte qu'il faut sauver le pays". Quand on envoie ce message, alors, chose très salubre, les flamands disent: "On ne veut pas en arriver là", ce qui est contraire aux déclarations que j'avais entendues la veille. Ça prouve bien que ce qu'il faut dire, c'est: "Attention à l'aventure institutionnelle. Ça peut nous conduire très loin."

L'animateur Olivier Coroy: C'est juste pour faire peur aux Flamands?

Ch. Picqué: "Je dis qu'à un moment donné, quand, dans un ménage, l'autre veut partir, il faut que vous aménagiez quand même votre avenir à vous. Et c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui."

P.-H. Gendebien: "On a parlé de "nation francophone". C'est une idée lancée par Jean Gol en 1993. Dans son esprit, c'était une préparation politique et psychologique à l'idée de "nation française". J'ai eu des conversations privées avec lui sur ce point-là. Il est clair qu'il ne croyait plus

dans la Belgique. Le problème qui va se poser à nous, c'est de savoir si nous faisons une petite Belgique continuée, une Belgique clonée (...) Donc, est-ce que nous allons reproduire en petit une Belgique qui n'a pas marché? Une Belgique uniquement francophone, comme au temps de Léopold II, qui marcherait mieux que l'ancienne Belgique? Le choix sera entre une petite Belgique continuée (choix que je respecte) et le choix de la grandeur, le choix de l'avenir, le choix de la République.

Le 17 septembre au JT ...

Le journaliste François De Brigode: "Les partis flamands mettent la pression sur le Premier ministre. Si aucun accord n'aboutit, au sein du Gouvernement, sur la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde, ils déposeront une proposition de loi à la Chambre dès la semaine prochaine..."

Il appelle ensuite sa collègue Johanne Montay dont l'équipe télé se trouve place des Martyrs, au siège du ministre-président flamand. Elle interroge "ces quelques bourgmestres flamands de la périphérie bruxelloise (qui) n'ont nullement l'intention de sacrifier quoi que ce doit pour obtenir la scission de l'arrondissement: ni assouplissement linguistique à Bruxelles ni suppression de la circulaire Peeters par exemple.

Leo Peeters (SP.A) lui-même, bourgmestre de Kapelle-op-den-Bos: "Non, il ne faut rien changer; car cette circulaire est juridiquement valable. Elle est en vigueur et n'a jamais été annulée par aucune instance juridique. Elle doit donc rester d'application".

Willy De Waele (VLD), bourgmestre de Lennik: Quiconque vient vivre en Flandre s'adapte à la Flandre et pas l'inverse. Si je vais vivre à Liège, je vais parler le fran-

çais, agir en français et penser en français. Mais je n'accepte pas que les francophones viennent nous dicter leur loi en Flandre."

Lieve Vanlinthout (CD&V), bourgmestre de Leeuw-St-Pierre: "Il n'y a aucune raison de payer un prix. C'est aussi simple que cela!"

J. Montay: "Mais vous avez compris que, sans compensation, les francophones n'accepteront jamais cela?"

L. Vanlinthout: "J'en prends acte. Mais alors, le gouvernement tombe et, si nécessaire, la Belgique éclate."

Le 26 septembre au JT ...

Au sujet de l'affaire DHL, **Steve Stevaert**, président du SP.A: "Ce qui n'est pas acceptable, c'est que, dans un système comme celui de la Belgique, une Région qui a 22% de chômeurs bloque sur les emplois que propose DHL. La Flandre donne déjà solidement assez d'argent à Bruxelles. Si Bruxelles ne trouve pas vite une solution acceptable pour une meilleure répartition des vols, nous devons revoir ce système!"

Charles Picqué a réagi: "Cette crise est très révélatrice d'une hostilité vis-à-vis de Bruxelles qui est encore plus grande que je ne le pensais. Il suffit que la Région bruxelloise exprime des objections - ce qui est bien normal -, demande des renseignements complémentaires pour qu'aussitôt on sorte la grosse artillerie. (...) La manière dont les négociations ont été conduites me fait penser que certains, malgré leurs déclarations, se rendent compte que l'extension de DHL est difficile et tentent de faire porter la responsabilité de l'échec sur la Région bruxelloise. Et cela je ne l'accepte pas."

>>>>

Le 4 octobre au JT

Le MR propose de reconstituer l'ancienne province du Brabant incluant Bruxelles pour en faire un seul arrondissement électoral.

Pieter De Crem, chef de groupe CD&V à la Chambre, répond à Johanne Montay: "C'est un retour non pas un peu en arrière. Il introduit sa proposition comme si on était dans l'année 54, (...) du siècle précédent. Mais on est bel et bien au début du mois d'octobre 2004. En fait, cette proposition a peu de poids, pour ne pas dire qu'elle ne pèse rien".

Le 7 octobre au JT

Les journalistes F. De Brigode et F. Gersdorff parlent de la proposition, pour le moins originale, du sénateur **Francis Delpérée** (CDH). Ce dernier explique: "Les habitants de Hal-Vilvorde, eux, recevraient deux bulletins de vote: l'un qui viendrait se joindre aux votes exprimés à Bruxelles, et l'autre qui irait rejoindre les voix exprimées à Leuven. Cela permet de donner satisfaction au "camp", si je puis dire, francophone en conservant ses liens de solidarité politique et ça permettrait aussi d'affirmer la présence flamande

dans l'arrondissement de Hal-Vilvorde."

Laurette Onkellinx (PS), vice-Première ministre, se moque de ce projet: "Ça, c'est nouveau, en Belgique. On propose de nouveau un vote plural, comme dans l'ancien temps: en fonction du nombre d'enfants que vous aviez ou en fonction de l'état de fortune, vous aviez plusieurs droits de vote. Maintenant, des citoyens en Belgique auraient plusieurs droits de vote et d'autres pas. On est en pleine folie, hein?"

C'EST LE BARON
DELPÉRÉE QUI
VEUT REVENIR
EN 1893!



De son côté, **Didier Reynders** (MR), vice-Premier, n'y voit qu' "une mauvaise initiative."

Le 11 octobre au JT

Les partis flamands à l'unisson

viennent de déposer leur proposition de scission de l'arrondissement BHV. Les partis francophones apportent des contre-feux. En fait, ils refusent la scission.

Commentaire d'**Isabelle Durant**, secrétaire fédérale d'Ecolo: "Je ne comprends pas (...) Quand on ne veut rien, on ne dépose rien! De plus, on s'était vus entre francophones pour essayer de s'entendre. Et je vois une proposition du MR, une PS, (...) Si on ne veut pas avancer sur cette question, eh bien! on ne dépose pas de propositions"!

Le 12 octobre au JT

Willy De Waele (VLD) bourgmestre de Lennik: "Je suis d'accord de dialoguer. Mais, pour dialoguer, il faut être deux. L'expérience montre qu'à ce sujet, il n'est pas possible de dialoguer avec les francophones. Ils s'attachent à leurs privilèges dans le Brabant flamand et ils ne veulent discuter qu'à condition d'obtenir des compensations. Et c'est pour nous inacceptable".

Question: Il n'est pas question pour vous de payer un prix pour la scission?

Réponse: A aucune condition.

(**Adrien LAURANT**)



ÉCHOS DE FLANDRE

novembre 2004

(Des Flamands
parlent
aux Flamands)

Steve Stevaert (De Morgen, 13/09/04) est plus pressé que Geert Bourgeois de scinder Bruxelles-Hal-Vilvorde!

"Je veux le scinder le plus vite possible. Je veux même encore aller plus vite que Geert Bourgeois. Quand nous aurons ce problème derrière nous, nous pourrons nous atteler aux choses sérieuses. Mais, ce qui m'angoisse le plus, c'est de constater que nous aussi nous avons un mur de Berlin. Pas entre l'Est et l'Ouest comme en Allemagne, mais entre le Nord et le Sud. Tant que ce mur existera, il y aura toujours des gens qui penseront que la seule solution consiste à retirer des moyens à la Wallonie. Ceux qui rêvent d'un big-bang socio-économique se trompent. Ce n'est pas ainsi que nous sauvons notre sécurité sociale".

Le rédacteur en chef adjoint du *Morgen* s'est toutefois penché sur le réel caractère flamand du SP.A. "Alors que le cartel CD&V-N-VA remplit l'écran TV de drameaux flamands, il se laisse régulièrement battre par le tandem SP.A-Spirit en matière d'initiatives flamandes. Ce cartel est presque aussi flamand que la N-VA, mais reste silencieux à cet égard. Là où le cartel flamand pavoise à l'envi, les socialistes ne pipent mot. Vous ne trouverez pratiquement rien concernant leur stratégie flamande dans leurs grandes déclarations doctrinales. Littéralement pas un mot à ce sujet dans l'ouvrage *Het derde Contract* (1999) de Vande Lanotte, ou dans *Open*

brief aan de Vlamingen (2000) de Patrick Janssen, ni dans Steve op de rooster (2003). Correction: presque rien. Dans Steve gratis (2004), on trouve un passage où l'auteur laisse transparaître tout son programme flamand et ce n'est pas la faute de Stevaert si personne n'a remarqué ce passage. Nous le citons en l'accompagnant d'un commentaire: J'entends marquer des points importants en matière de réforme de l'État. Pour moi, tout est négociable. Cette dernière phrase est cruciale. **Tout**, déclare Steve, donc également tout ce qui touche à la sécurité sociale. Je ne sais pas si un président du CD&V a déjà déclaré être éventuellement disposé à "tout" scinder. La structure de management des Mutualités socialistes n'est par ailleurs pas éloignée du modèle confédéral que le CD&V prône pour la Belgique. C'est pourquoi Stevaert ne s'en prend jamais au cartel flamand comme tel et qu'il l'a baptisé cartel conservateur. Stevaert a en effet compris que l'unitarisme n'est plus un thème mobilisateur et qu'il ne fallait plus remettre en question les exigences flamandes."

La presse du Nord est persuadée que l'autre figure de proue du SP, Frank Vandembroucke, a dû abandonner les affaires sociales à Demotte pour avoir osé demander un plus grand contrôle des chômeurs wallons.

Wim Winckelmans (*Nieuwsblad*, 20/10/04) ajoute à ce propos: "Vandembroucke est de plus en plus isolé. C'est à ce moment qu'un président de parti doit intervenir. Mais Stevaert est lui-même sur le retour. Son programme "Tout est gratuit" (gratis-verhaal) est de plus en plus critiqué. Il est en butte à des problèmes d'ordre privé et il a perdu le contrôle du parti. Le résultat renvoie l'image d'un parti divisé."

Et Bart Brinckman de conclure sur le même thème dans le *Standaard* (20/10/04): "Le rêve d'un parti socialiste populaire est mort. La

Flandre est tout simplement trop à droite."



En Wallonie, c'est une autre affaire. "Comment Elio tient le pays en main", "Le Régent de Belgique", "L'Empereur de Wallonie", tels sont les titres du Knack (05/10/04). Elio contrôlerait tout (c'est vrai!) grâce à la structure pyramidale du PS, une véritable machine de guerre. Et sur Stevaert, l'homme possède un avantage berlusconien: les médias sont à sa botte. Grâce à son ami Philippe Delusinne, le manitou de RTL, et au conseil d'administration de la RTBF où le PS possède la... majorité. Elio rêve bien sûr de la rue de la Loi, mais sait-il que les Flamands n'en veulent pas (ou alors pas longtemps, comme Leburton); tous les sondages nordistes le relèguent au bas de l'échelle de popularité des hommes politiques du pays...

Parlons un peu de la calamiteuse affaire DHL. Luc Van der Kelen (*Het Laatste Nieuws*, 30/09/04) estime que "l'establishment politique a subi une défaite comme il n'en a plus connue depuis longtemps. Tout le bonus du gouvernement fédéral est réduit à néant. Le nouvel espoir que les gens avaient placé dans le gouvernement flamand est entamé et le Premier Ministre a perdu sa réputation de trouveur de solution."

Pour Paul Geudens (*Gazet Van Antwerpen*, 22/09/04), "Di Rupo a laissé Picqué monter au créneau

en sachant fort bien que, de cette manière, il étranglait lentement Verhofstadt. La réputation du pays, et de Zaventem en particulier, est entachée de façon irrémédiable. Nous ferions mieux de rebaptiser l'aéroport Brussels international en Flanders Regional Airport."

A ce propos, Luc Van der Kelen s'est inquiété du fait "que des hommes politiques issus de partis démocratiques utilisent le langage du Blok. Ainsi Stevaert qui a menacé de couper le robinet si le gouvernement bruxellois ne se rangeait pas à son avis. C'est la première fois qu'un grand parti en place brandit l'arme de la solidarité. Stevaert (ndlr: on vous le disait, un Flamand avant tout!) envisage donc la solidarité comme un mécanisme entre États-régions et non entre citoyens."

Hugo Coveliers sera le rival de Bart Somers pour la présidence convoitée du VLD. Encore plus flamand et plus à droite que Somers, l'Anversois s'est confié au très populaire *Dag Allemaal* (28/09/04): "Bien sûr, je ne me réveille pas chaque matin en me demandant comment je peux faire crever la Belgique! Mais je refuse en tout cas de continuer à payer un prix déraisonnable pour la maintenir. Je refuse de concéder encore quoi que ce soit à nos voisins du sud. En fait, nous devrions parler avec l'ancien président Vaclav Havel. Il pourrait nous raconter comment s'est déroulée la partition tranquille et pacifique de la Tchéquie et de la Slovaquie. Les deux pays comptent moins d'habitants que la Flandre et ils sont aujourd'hui membres à part entière de l'Union européenne. Et personne ne fait un problème de cette séparation qui s'est passée voici quelques années."

A propos de la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde, Yves Desmet (*De Morgen*, 11/09/04) rap-

porte les propos d'un homme politique flamand très en vue (et donc toujours anonyme dans ces circonstances): "*Nous crache-rions (sic) bien de l'argent pour acheter un accord mais de l'autre côté il n'y a pas de partenaire intéressé à se laisser acheter*". Ou "corrompre", selon l'une ou l'autre traduction.

Il ne s'est bien sûr pas trouvé grand monde pour envisager que cet empressement unanime à scinder l'arrondissement représentait la réponse flamande à l'adoption quasi unilatérale du droit de vote des étrangers par les partis francophones en fin de législature.

Luc Van der Kelen l'avait pourtant promis: "*Nous ferons payer les Wallons*".

Le *Standaard* (15/09/04) a publié une enquête indiquant que 19% des électeurs du *CD&V* auraient bien vu leur parti former un gouvernement avec le *Blok*. L'Institut de sondage a tenu compte des déplacements de voix tous azimuts lors du 13 juin.

Le *Blok*, désormais n°1 en Flandre, a piqué 86.000 voix au *CD&V*, 82.000 au *VLD*... et 60.000 au *SP.A* de Stevaert. Comme quoi, le *Blok* drague de la *Maas* à l'*Ijzer*.

Gerolf Annemans (*Het Nieuwsblad*, 21/10/04), l'un des trois leaders du *Blok* mais aussi l'un des anciens commissaires de l'affaire Dutroux, est plus que menaçant dans la perspective de la disparition de la Belgique: "*Il n'est pas dit qu'une séparation des biens se passera dans le calme. Il y aura des vases puants ("stinkende potjes") qui remonteront à la surface au sujet desquels il faudra dire la vérité. Mais mieux vaut une période de transition difficile pour donner de l'oxygène à la Flandre que cet éternel et paralysant statu quo belge.*"

Nul ne sait si ce sont les relais du

Blok qui sortent les dossiers glauques de la Métropole, mais toujours est-il que le *Morgen* (16/10/04) a bien dû titrer: "*La comptabilité du Cpas d'Anvers était un chaos total!*".

On en parle assez peu chez nous, mais il manque tout de même 22,5 millions € dans les caisses! Malversations, incompetence, les deux à la fois? L'enquête est en cours. Après l'affaire des cartes visa, voilà qui risque de doper un peu plus un *Vlaams Blok* qui rêve de faire en 2006 une OPA sur la véritable capitale de la Flandre.

Refrain connu: la Wallonie constitue un boulet pour la Flandre. Elle ressemble à l'Europe de l'Est! C'est en tout cas ce qu'a dit Bart De Wever, le nouveau président de la *N-VA* au *Nieuwsblad* (21/10/04).

Selon le département budgétaire de l'Administration flamande, les transferts s'élèveraient à 6,6 milliards € en 2003. Si l'on tient compte des transferts liés à la dette publique, on atteindrait 11,3 milliards, soit 2.000 € par Flamand. Et, si rien ne change, ils ne feront qu'augmenter.

Durant la période 1995-2001, la croissance économique, les investissements, la productivité et le taux d'activité ont, en effet, évolué négativement en Wallonie par rapport à la Flandre.

Bart De Wever cite comme exemple de mauvaise gestion wallonne, la nouvelle gare TGV de Liège, à la nécessité douteuse, alors que la gare d'Anvers a été simplement rénovée (1).

Le quotidien *Vers l'Avenir* a plongé dans une niaise béatitude en relevant l'attachement apparent des Flamands à la Belgique. Mais les bonnes questions n'ont peut-être pas été posées ni aux Flamands ni aux francophones. La bonne question à poser aux Flamands: "Voulez-vous payer de votre porte-monnaie 2.000€ à vos

voisins wallons?". Autrement dit, 7% de vos revenus de base.

La bonne question à poser aux Wallons: "En cas de disparition de la Belgique et de création d'une Wallonie indépendante, êtes-vous d'accord de voir chuter votre niveau de vie de 20%?"

Le plus amusant, c'est que le *Nieuwsblad* (18/10/04), partenaire des sondages, intitule son éditorial: "*Twee landen, één koninkrijk*" (Deux pays, un royaume selon la formule de Stevaert, toujours lui!).

Tout en répétant sa profession de foi flamande, le journal constate que "*la séparation des esprits est un fait*". Et il retient surtout que seulement 55% des Flamands restent attachés à la monarchie et qu'une majorité n'a pas peur de l'indépendance.

Passés inaperçus les 19% en faveur d'un rattachement de la Flandre aux Pays-Bas en cas de disparition de la Belgique. Pourtant, parmi d'autres, le très populaire animateur de télévision Sigfried Bracke (*De Zevende dag* et les magazines du JT) se déclare orangiste. La plupart des observateurs négligent le fait que les dirigeants du *Blok*, ces Serbes du Nord, gardent à l'esprit le projet d'une Grande-Néerlande, de la Frise à Dunkerque.

Enfin, grâce à une question posée au Parlement flamand, on apprend que, depuis 1993, 7.140 Flamands (sept mille cent quarante!) s'installent chaque année en Wallonie. Principalement au Pays des Collines et en Brabant wallon. Nul ne sait s'il s'agit de Francs ripuaires ou de Francs saliens... Et si Attila-Dewinter les suivait un jour!

Joël GOFFIN

(1) ndlr: pourtant, *Le Soir* (06/10/04) affirme que la gare de Liège coûte 300 millions € et celle d'Anvers, 675 millions €. Qui croire?



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

"Tout est communautaire". Tiens, tiens!

Dans une salubre carte blanche (*Le Soir*, 17/09/04), Jean Guy, journaliste honoraire, a opportunément rappelé aux responsables politiques wallons une réalité élémentaire qu'ils semblent encore ignorer : *"Dans ce pays, tout est communautaire"*. *"On peut certes le déplorer, trouver cela idiot, mesquin, surréaliste, estime Jean Guy, mais, effectivement, inévitablement, ajouterons-nous, dans ce pays, accident de l'histoire, tout est communautaire"*!

C'est André Cools, qui l'avait dit au journaliste le jour même de la fondation du mouvement Wallonie, Région d'Europe (ndlr: le 16 avril 1988), ajoutant: *"Viendra le point de non-retour entre la Flandre et la Wallonie"*. Il est utile de préciser que ces paroles prophétiques avaient été prononcées devant *"un certain Van Cau"*, alors bourgmestre de Charleroi. Faudrait-il croire qu'au vu de ces constantes prises de position pro-fédéralistes (assorties, il est vrai, d'allusions à une *"Wallonie érigée en nation"*), l'actuel ministre-président de la Wallonie, alias Monsieur *"Jamais-la-France"*, fraîchement promu commandeur de la Légion d'honneur, n'a rien appris ou rien voulu apprendre? Possible, mais peut-être souffre-t-il de troubles de la mémoire? Dans ce cas, il aurait des excuses. Ou peut-être (*sic*) est-il aux ordres de son chef, M. Elio Di Rupo, dit *Basta*? Allez savoir!

On ne changera rien, na!

"On n'est pas demandeur, on ne changera rien, pas d'aventure institutionnelle, on restera loyal à l'État fédéral, on va s'occuper des vraies questions". Ces appels à l'immobilisme, répétés sur tous les tons par les ténors politiques francophones, démontrent clairement qu'ils suent l'inquiétude. Ainsi, le jeudi 16 septembre à Namur, le gouvernement wallon, les syndicats et les patrons se sont fendus d'une *"Déclaration commune"*: non à la menace séparatiste, oui *"au renforcement de l'économie de la Wallonie et de sa position au sein de l'État fédéral belge"*. Et toc!

En même temps, on entend reparler – mais en sourdine – d'une nécessaire identité wallonne.

De deux choses l'une:

ou elle n'existe pas encore et, dans ce cas, les politiques ont du pain sur la planche. Mais, si elle se fait, ce sera au détriment d'une identité belge; ou cette identité existe déjà (un peu) et, grâce aux

efforts herculéens de nos décideurs politiques, se mettra à croître jusqu'à atteindre la puissance de la flamande. Alors l'inévitable se produira: les deux se heurteront avec une telle force que ce qui restera de la Belgique volera en éclats.

Voilà bien le dilemme devant lequel se trouvent ceux que le Système a bien nourris jusqu'à présent. Ils devront choisir et vite.

Quid des universités demain?

Le décret d'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur (selon le modèle, dit de Bologne) a bouleversé l'offre d'enseignement, dit Freddy Coignoul, professeur de médecine vétérinaire à l'ULg, dans *Le Soir* (16/09/04). Si le personnel universitaire francophone attendait cette réforme avec impatience, il a été très déçu par le décret adopté, dans la hâte, par le parlement de la Communauté française. En effet, ce décret *"contient (des mesures) qui servent des intérêts politiques beaucoup plus contestables. C'est une habitude. Depuis 15 ans qu'elle a en charge l'enseignement universitaire, la Communauté française se livre, sur fond d'impécuniosité récurrente, aux mêmes pratiques: politique à court terme, complaisance sélective pour l'une ou l'autre institution, chamailleries sous-régionalistes, au détriment d'une vision intégrée et prospective au bénéfice de l'ensemble des universités"*. Cinglant constat s'il en est!

F. Coignoul affirme ensuite que *"le démantèlement et la marginalisation géographique du réseau des universités publiques ne doivent évidemment rien au hasard"*. Conséquence: la stagnation de la recherche. Et ces *"jeux de pouvoir"* rongent aussi les autres secteurs de l'enseignement depuis un quart de siècle.

Les raisons de ce déclin: *"une planification centralisée et son carcan administratif, la mise en concurrence des écoles, la division et la confusion dans l'esprit des décideurs, la succession des réformes jamais évaluées et sans vision rétrospective"*. Pour s'intégrer avec succès dans une Europe comptant 4.000 institutions d'enseignement supérieur et 16 millions d'étudiants, les universités francophones (60.000 étudiants) *"doivent disposer d'atouts qui sont connus: une grande autonomie d'action, une libre collaboration pour offrir un éventail complet et cohérent de programmes, la garantie d'un financement public qui correspond à leurs besoins"*.

Autre défi: réussir l'intégration de ces universités et de la population *"dans la société de la connaissance"*. Vaste programme qui demande la fin des cliques partisans afin de réconcilier, d'une part, les sciences et les techniques et, d'autre part, une opinion publique devenue méfiante à leur égard. *"Certains pays l'ont compris, comme la France dont le sénat vient de déclarer priorité nationale 'la culture scientifique et technique pour tous'"*.

Hélas! *"en termes de dispersion et d'incohérence, la Belgique est une parfaite image du désordre européen"*, ce qui a lourdement pénalisé la communauté scientifique.

Pour l'auteur, les universités francophones doivent prendre leur destin en main. Elles doivent s'unir et ne plus *"se blottir sous la protection évanescence de la Communauté française de Belgique"*.

Un appel angoissé est donc lancé. Il interpelle tous les enseignants et tous les chercheurs sans distinction. Sera-t-il entendu? Nous en doutons, car, dans cette petite terre de "chochetés", les habitudes partisans ont plutôt tendance à prospérer qu'à s'effacer. Il faudra bien pourtant qu'un jour ou l'autre, face aux fameux "vrais problèmes", nos responsables politiques pensent en priorité à la *"res publica"*, c'est-à-dire à l'intérêt général! Le plus tôt sera le mieux.

Une Flandre amputée?

Dans leur ambition de résister aux exigences flamandes, certains ne savent plus quoi inventer. Ainsi, M. Van Cau, qui a *"laissé galoper son mental"* (cf. *Le Soir*, 06/09/04), rêve d'une solution miracle susceptible de briser l'encerclement flamand de Bruxelles: i gna ka *"franciser"* Rhode - Saint-Genèse! Comme cette commune à facilités est déjà largement de langue française, comprenons qu'elle serait soustraite à la Flandre - par force, par négociations? - et offerte sur un plat d'argent à Bruxelles. De la sorte, *"un couloir"*, toujours selon le ministre-président, serait créé permettant de relier les deux morceaux de la nouvelle *"nation francophone"* en cas de séparation de la Flandre.

Il y a toutefois un *hic*: imagine-t-on la Flandre accepter de céder la moindre parcelle de son territoire? En tout cas, si par pure hypothèse, ce couloir existe un jour, il risque fort de ressembler au célèbre *Dantziger Korridor*, source de conflits pendant les années '30.

Mais qu'on se rassure, M. Van Cau plaisantait. Il est à mille années-lumière de vouloir jouer la carte séparatiste, puisqu'il rappelle sans cesse qu'il faut *"laisser mûrir le fédéralisme"* - jusqu'à ce qu'il devienne blet?

Dans *Le Soir* (07/09/04), le politologue liégeois Pierre Verjans a tiqué sur le terme *"couloir parce qu'il est géopolitique mais également géomilitaire"*. Brr! ça sent la poudre?

Il s'est toutefois voulu apaisant: *"Je crois que l'évolution du système belge s'est faite par acquis progressifs et successifs. Je ne pense pas qu'il y a risque d'affrontements majeurs maintenant"*. Peut-être, mais demain est une autre jour.

"La Belgique me tient à cœur"

Si vous n'avez pas lu *Le Soir* du 6 septembre, il y a gros à parier que vous ne devinerez jamais qui a pro-

noncé ces tendres paroles?

Eh bien! c'est M. Karel De Gucht, le même qui, il y a peu, était devenu célèbre pour son *"La Belgique s'évapore"*. Mais voilà, le successeur de M. Louis Michel a appris à devenir prudent. Il n'hésite pas à déclarer, la bouche en cœur, que *Le Soir* trompait ses lecteurs *"en associant les Flamands aux nationalistes. C'est ce type d'erreur commise par la presse wallonne qui rend les négociations et les pourparlers si difficiles entre Flamands et francophones"*. Merci donc à M. De Gucht d'avoir démasqué les vrais coupables!

Mais, j'y songe! Le bon apôtre n'aurait-il jamais osé parler du *Vlaams Blok*, de la *Nieuwe Vlaamse Alliantie* et de pas mal d'autres gentils nationalistes nichés dans son propre parti?

Mieux encore, alors que, dans un récent ouvrage, il avait soutenu que la Belgique produisait *"de moins en moins de valeur ajoutée pour la Flandre"*, Karel a répondu au journaliste qu'il avait fait le constat que *"la Flandre pourrait parfaitement se débrouiller seule (donc indépendante!) en Europe. Comme la Tchéquie, la Slovaquie, la Slovaquie, le Luxembourg. Ou la Wallonie. Mais je ne suis pas en faveur de la scission de la Belgique. Je ne suis pas un séparatiste. La Belgique me tient à cœur"*.

Son Excellence le Ministre des Affaires étrangères de Belgique serait-il devenu amoureux d'un ectoplasme? Ô trouble délicieux!

Aéroport à vendre (bis)

Dans notre dernier numéro, nous avions répercuté l'information parue dans la presse: les aéroports de Schiphol et de Francfort étaient candidats à la reprise de la gestion de Bruxelles National. Depuis, d'autres amateurs se sont mis sur les rangs: l'aéroport de Copenhague, celui de Vienne, le groupe français Vinci, l'australien Macquarie et l'espagnol Ferrovial.

Le problème DHL, dit B. Demonty (*Le Soir* du 28/09/04), ne semble pas décourager les candidats repreneurs. L'affaire paraît d'autant plus juteuse que le possible départ de DHL vers d'autres cieux ne ferait perdre que 5 % de l'actuel chiffre d'affaires de l'aéroport national.

Heureux État belge qui pourra faire monter les enchères afin d'engranger quelques millions mais qui perdra aussi quelques plumes dans l'aventure!

Sus à Bierset (suite)

Autre affaire touchant le domaine aérien: la plainte déposée le 27 septembre par le gouvernement flamand contre son homologue wallon.

Rappelons-nous: le gouvernement du "Sud du pays" avait décidé l'allongement de la piste de l'aéroport liégeois sans en avertir mère Flandre, crime impardonnable que le conseil d'État aura à juger. C'est le bourgmestre de la commune de Riemst (à 20 km au nord-est de Bierset) qui, peut-être avec

l'appui de son collègue de la ville de Tongres (à 15 km au nord), a été à la source de la réaction flamande au motif que le sommeil de ses administrés valait bien une nouvelle affaire communautaire! Côté wallon, André Antoine ne voit là-dedans qu' "une fâcheuse coïncidence". La douceur évangélique du nouveau ministre de l'Aménagement territorial a toutefois des bornes: il se dit "farouchement déterminé à défendre les intérêts de Bierset". Dont acte.

Un biscuit belge? C'est selon...

Dans *Le Soir* (28/09/04), Luc Delfosse a décrypté, avec beaucoup d'humour, le message publicitaire mis au point pour lancer "un biscuit allégé". Bien évidemment, deux versions du spot coexistent: l'une pour les radios francophones, l'autre pour celles écoutées en Flandre. Le concept de départ est le même. Il s'inspire du fameux "Good morning... Vietnam" hurlé chaque matin par Robin Williams à l'intention des G.I. dans le film du même nom. Pour les Belges francophones, censés connaître l'anglais, cela donne à peu près: "Gooooood morning... Belgium!!"

Pour les Flamands, le slogan devient: "Gooooood morning... Vlaanderen!!"

Il faut donc en conclure, dit L. Delfosse, que:

"1. Oui, la Belgique (Belgium) existe encore. Mais qu'il s'agit en fait d'une micro-nation dont les frontières épousent vaille que vaille celles de l'actuelle Communauté française. On y aimerait les biscuits allégés et on y parlerait anglais.

2. Aux marches de cette Belgique-là, il existe manifestement un autre micro-État, appelé Vlaanderen, où l'on aimerait aussi les biscuits allégés mais où l'on parle l'anglais et, surtout, le flamand.

Au fond, Vitalinéa vient d'inventer la publicité historique, celle qui va plus vite que la politique."

Eh oui! les fils de pub sont parfois prophètes.

Le hérisson se rebiffe (un peu)

Le président du Parlement wallon a précisé ses positions sur le problème belgo-belge (cf. *Le Soir*, 06/10/04): la Wallonie ne pourrait peut-être pas facilement s'en sortir seule, c'est pourquoi, en attendant l'Europe des Régions, il faut maintenir en vie la Belgique fédérale!

Avec, d'une part, une Flandre qui joue de plus en plus la carte du confédéralisme et, d'autre part, une Europe des Régions encore dans les limbes, ce n'est pas vraiment gagné.

José Happart préconise aussi l'élargissement de Bruxelles à 25 communes et, dans le même temps, de doter Fouron d'un statut birégional ou de réclamer son retour à Liège. C'est comme si c'était fait! Plus intéressant, il n'accepte pas l'idée d'une nation francophone car, au vu des grandes différences entre Bruxelles et la Wallonie, ce projet ne lui semble

pas crédible. Il préfère voir survivre un "État fédéral à trois régions".

Enfin, pourquoi le hérisson fouronnais n'était-il pas à la grand-messe du PS à Oostduinkerke? Surtout pour des "raisons qui (lui) appartiennent". Lesquelles?

Wallonie, la SNCB se fout de toi!

À la mi-octobre, la presse a rapporté les craintes des Wallons à propos des grands travaux prévus par la société ferroviaire, toujours dite nationale.

Sur 4 projets importants, 3 intéressent la Flandre: la modernisation du port de Zeebrugge, le tunnel de Liefkenshoek à Anvers et la liaison avec le port de Bruxelles. En clair, la Flandre perfectionne son réseau afin d'engranger de substantielles retombées économiques.

En revanche, le 4^e projet, quoique utile, n'est pas aussi porteur; il s'agit simplement d'aménager la ligne Bruxelles-Luxembourg. Marché de dupes donc. À Liège, où la construction de la monumentale gare TGV se poursuit, l'inquiétude règne. Alors que la Ville se fend de 4 millions € et l'Europe de 14 millions € (pour autant que les choses avancent rapidement!), la SNCB tarde à apporter sa quote-part (2,63 millions €) au fonds d'expropriation des vieux immeubles du quartier des Guillemins.

Du coup, le journaliste Eddy Lambert (*Le Soir*, 06/10/04) témoigne de la colère liégeoise: "Jusqu'ici le patron (flamand) de la SNCB, Karel Vinck, fait la sourde oreille aux rappels de la Ville. Serait-ce parce qu'il est contraint de faire des économies? Ou bien parce que Liège n'est pas ... Anvers ou Louvain? (...) Je ne sais pas, constate J.-C. Fontinoy, président d'Euro-Liège TGV, si c'est un bras d'honneur à la région liégeoise mais ça y ressemble!".

De la supposition à la réalité ...

J. LIÉNARD

Le français n'était pas en forme olympique...

Ancien président de TF1 et de France Télévision, Hervé Bourges a été envoyé, comme « grand témoin de la Francophonie » à Athènes, à l'occasion des récents Jeux olympiques. Le bilan qu'il dresse est mitigé (*Le Monde*, 21/08/04). Si un *satisfecit* est décerné aux autorités municipales d'Athènes, le Comité international olympique (CIO) se voit adresser un carton jaune.

Quoique 100 % de ses textes aient été traduits dans la langue de Voltaire et que le site Internet des Jeux ait pu être consulté en français, rapporte Hervé Bourges, la charte olympique a été « violée en permanence » en son article 17, lequel dispose que le français est, avec l'anglais, la langue officielle du mouvement olympique.

Ainsi, la réunion préparatoire relative à la sécurité – thème ô combien sensible – s'est-elle tenue dans la seule langue anglaise, au grand mécontentement

des délégués des pays francophones d'Afrique, qui la quittèrent en signe de protestation. La passivité de la France n'en fut rendue que plus remarquable. Le profil bas des autorités olympiques françaises s'expliquerait par leur volonté de ne froisser aucune susceptibilité, afin de garantir au mieux les chances de Paris, ville candidate à l'organisation des Jeux de l'an 2012.

L'attribution de ceux-ci étant alors chose acquise, peut-on espérer que la France se montrera moins frileuse à Pékin, en 2008 ? Afin d'amorcer la contre-offensive, Hervé Bourges préconise la constitution d'une « cellule de crise permanente ».

B. COUNE

Le nationalisme flamand, faux problème?

Le Soir (15/09/04) offrait une carte blanche à Paul-Henry Gendebien, président du RWF.

L'appel est clair: "Cessez d'être les spectateurs désolés mais impuissants de la fin d'une Belgique que nous aurions pu aimer mais dont il faut bien reconnaître qu'elle a déjà un pied dans la tombe. Ayez l'extrême courage de la lucidité (...) La Flandre s'est donné des objectifs et pratique la guerre de mouvement. La Wallonie et Bruxelles s'abritent derrière une ligne Maginot en carton-pâte (...) La classe politique francophone a peur.

Rentière de l'État belge, elle redoute le naufrage d'un régime qui la nourrit encore (...)

Par dessus tout, elle craint la déception sinon la révolte d'un électorat fidèle qu'elle flatte et trompe depuis une décennie en la berçant de douces illusions néo-belgicistes et monarchistes (...). En 1938, Churchill ne disait-il pas que les reculades face à un adversaire déterminé reviennent à nourrir le crocodile avec l'espoir d'être mangé le dernier...

Mesdames et Messieurs les responsables de nos partis officiels, soyez les acteurs de notre Histoire et non ses objets passifs et résignés (...) Édifiez dès à présent le socle politique et technique de la seule négociation possible avec la Flandre, celle qui nous conduira à signer très sérieusement un ultime acte notarié, celui de la succession d'État. Et étudiez les procédures et les modalités d'un arrangement avec la France."

A faux problème, vrai révélateur...

A propos de la scission de l'arrondissement électoral et judiciaire de Bruxelles-Halle-Vilvorde, le professeur de droit Hugues Dumont démontre, dans *La Libre* (08/09/04), que "juridiquement, la classe politique flamande a créé de toutes pièces un faux problème. La soi-disant obligation de scinder qui découlerait de l'arrêt de la Cour d'Arbitrage du 26 mai 2003 résulte au moins d'une mauvaise lecture de celui-ci. Politiquement, cette revendication est évidemment révélatrice. C'est la énième manifestation

de ce qu'il faut bien appeler une obsession territoriale anachronique (...) Enfin, les Flamands qui revendiquent la scission feignent d'oublier (technique éprouvée de la mauvaise foi) que le maintien de BHV était, avec les facilités linguistiques (pour les 120.000 francophones!), la contrepartie logique de l'acceptation à contrecœur (scénario éprouvé de capitulation), en 1988, de la limitation de la Région bruxelloise aux seules 19 communes. Si les Flamands veulent remettre cet accord en question, on voit mal les Belges francophones, sous peine de renoncer à leur dignité, ne pas le remettre en cause à leur tour, en exigeant un élargissement des limites de la Région de Bruxelles pour faire davantage correspondre cette entité politique à la réalité du pôle économique bruxellois (et socioculturel dans les 6 communes à statut spécial de la grande banlieue)".

Le pessimisme est de rigueur...

...quand on lit dans *La Libre* (07/10/04) à propos des sujets abordés au Parlement wallon: "Un modèle fédéral belge à géométrie variable! Le ministre-président Van Cauwenberghe (PS) répète: "le gouvernement wallon se sent bien dans la structure fédérale actuelle. (...) On cherche à régler les différends communautaires à l'amiable". La Flandre manipulatrice n'attend que ça.

L'intérêt de la Wallonie, M. Van Cau ne peut l'ignorer, n'est pas dans cette structure belge pseudo-fédérale actuelle. A-P. Frogner, politologue à l'UCL, le lui explique à son tour (*La Libre*, 10/09/04):

"Les Francophones ont suffisamment d'atouts pour pouvoir s'en sortir en cas de scission du pays (...) Il y a le cas de Bruxelles. La Flandre le sait: elle n'obtiendra pas son indépendance en gardant Bruxelles comme capitale. C'est pour cela qu'elle mène le "confédéralisme à la flamande".

Sa stratégie consiste à obtenir l'autonomie maximale pour toutes les matières qui lui conviennent, tout en maintenant les structures de l'État belge pour garder du poids à Bruxelles". Au détriment des Wallons et des Bruxellois.

Le rôle du ministre-président de la Wallonie n'est assurément pas de collaborer, dans cette structure et 'à l'amiable', au progressif déploiement du nationalisme égocentrique flamand.

Question à M. Van Cau: à quoi rime encore un État fédéral à géométrie variable?

M. DE MIDDELEER

Solution du jeu de la p. 6

1 - A / 2 - B / 3 - C / 4 - B / 5 - A

Wallonie-France ASBL

se sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire; Robert COLLIGNON, Bourgeois d'Amay et ancien Président du Parlement wallon; Philippe DETROZ, professeur; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre; Denis GRIESMAR; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r.; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Edwine FASTREZ et Monique WESMAEL; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Boris COUNE, Jacques DEHAES, Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS, Paul DURIEUX, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, OCULUS, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR.

Collectif directeur : Mme M. WESMAEL et MM. J. BONNIVERT, J.-Y. CHARLIER, B. COUNE, M. DE MIDDELEER, J. DUPONT, A. LAURANT, J. LIÉNARD, P.-R. MÉLON, P. MÉLOT, A. PATRIS, J. ROGISSART, M. SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges s/ Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20, GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon:

Louvain-la-Neuve: Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut:

Charleroi: Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons: Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège:

Huy-Waremme: Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse: Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-s/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers: Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur:

Éric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée - Tél. : 081 81 23 45, fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles:

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France métropolitaine:

Claude JADOUL, 6, square Patenne, 75020 Paris - Tél. + fax : (00 33) 1 43 71 61 09 -

Courriel: c.jadoul@wanadoo.fr

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac - Tél. : (0033) 4 75 39 99 32.

ABONNEMENT

Simple :	Belgique : 15 €	France : 17,50 €
Soutien :	Belgique : 20 €	France : 22,50 €
Étudiant, chômeur :	Belgique : 8 €	France : 10,50 €

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Tilff ,
Pour la France : envoyez un chèque en précisant bien votre nom et votre adresse au trésorier,
M. Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff - Belgique.